

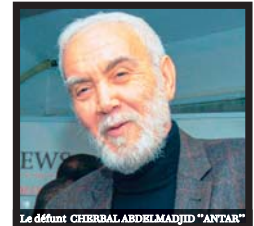
**A N N O N C E**

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Dimanche 24 mai 2026 / 7 Dhul-Hijah 1447 - N° 4100- 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt: CHEBBAÏ ABDELMAJID "ANTAR"

e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
[www.dknews.dz/](http://www.dknews.dz/)

ARMÉE

**Au nom du président de la République, le Général d'Armée Chanegriha préside la cérémonie d'installation du Directeur général de la sécurité intérieure, le Général-Major Zahi Mounir**

P.3

ARMÉE

**Le Général d'Armée Chanegriha supervise à Amdoukal un exercice tactique avec munitions réelles**

P.3

LIBYE

**L'Algérie, l'Égypte et la Tunisie réaffirment leur soutien à une solution politique sous l'égide de l'ONU**

P.24

## AID EL-ADHA

# Une mobilisation nationale pour garantir la disponibilité des produits essentiels

À l'approche de l'Aïd El-Adha 2026, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a mis en place un dispositif exceptionnel de permanence visant à assurer un approvisionnement régulier des citoyens à travers l'ensemble des wilayas du pays. Cette opération de grande envergure prévoit la mobilisation de plus de 53.000 commerçants afin de maintenir l'activité commerciale durant les jours de fête et d'éviter toute perturbation dans la distribution des produits de large consommation. Selon les données communiquées par le ministère, ce programme national concerne précisément 53.771 commerçants répartis sur plusieurs secteurs stratégiques liés aux besoins quotidiens des ménages. P.4



### ENERGIES RENOUVELABLES

**L'Algérie accélère sa transition énergétique grâce à des projets structurants**

P.7

### LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

**Le ministère de l'Intérieur accélère les préparatifs sur le terrain**

P.3

### NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

**L'Algérie durcit le ton contre l'insécurité routière**

P.3

### SANTÉ

**ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL  
Un travail stressant augmente le risque**

Pp 12-13

### F O O T B A L L

**LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 18<sup>E</sup> JOURNÉE)**

**L'USMA bat le PAC (4-2)**

P.21



**OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH  
Alger fait revivre la voix éternelle de Warda El-Djazaïria dans une soirée chargée d'émotion**

P.16

**CHLEF  
Un dangereux gang de quartier neutralisé par la police**

P.2

## DÉCÈS DU JOURNALISTE À LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE DRISS DAKIK

### La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses sincères condoléances suite au décès du journaliste du service sportif de la Télévision algérienne, Driss Dakik.

"La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du journaliste sportif, Driss Dakik, décédé après une carrière médiatique riche en contributions et en professionnalisme", lit-on dans le message de condoléances.

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a rappelé que le défunt "est l'une des figures les plus éminentes du journalisme sportif en Algérie, se distinguant par sa spécialisation dans plusieurs disciplines, notamment l'athlétisme. Son nom reste associé au service sportif de la Télévision algérienne, à travers lequel il a couvert les plus grandes manifestations sportives nationales et internationales, laissant derrière lui une empreinte distinguée et un parcours professionnel honorable".

"En cette douloureuse épreuve, nous présentons nos condoléances à l'ensemble de la corporation médiatique, priant Allah Tout-Puissant, en ces jours bénis, d'accorder au défunt son pardon, de l'entourer de Sa Sainte Miséricorde et de récompenser ses efforts. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut la Direction générale de la communication dans son message de condoléances.

### Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a présenté, samedi, ses sincères condoléances, suite au décès du journaliste sportif de la Télévision algérienne Driss Dakik.

Suite à cette triste nouvelle, M. Bouamama a présenté "ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la corporation médiatique, les assurant de sa profonde compassion et priant Dieu, Tout-Puissant, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort".

Le ministre a rappelé que le défunt était "l'une des figures emblématiques du journalisme sportif algérien, reconnu pour sa vaste expérience dans la couverture de diverses disciplines sportives, notamment l'athlétisme". "Son nom reste à jamais associé au service sportif de la Télévision algérienne, au sein duquel il a couvert et suivi les plus importantes compétitions et manifestations sportives aux niveaux national et international, laissant derrière lui un riche parcours dans le journalisme sportif qu'il marqua de son empreinte", a-t-il ajouté.

# CLIN D'ŒIL

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 14 morts et 577 blessés durant les dernières 48 heures (Protection civile)

Quatorze (14) personnes sont décédées et 577 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Mascara, avec 3 morts et 4 blessés et de Bouira, avec 3 mort et un blessé, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction d'un incendie à Chlef et d'un autre à Oum El Bouaghi, qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation située dans la commune de Ain Fekroun, ayant causé des gênes respiratoire à 7 personnes. A Tamanrasset, les secours de la Protection civile sont intervenus suite à une fuite de gaz de butane, suivie d'un incendie à l'intérieur d'une habitation, ayant causé des brûlures de 2e degré à une femme, ajoute le bilan.

Durant la même période, le corps d'un enfant a été repêché par les éléments de la Protection civile dans un oued dans la daïra de Relizane, ainsi qu'un adolescent décédé par noyade au niveau de la plage "Si El Houass", dans la wilaya de Tipaza, déplore la même source.

Par ailleurs, un père de famille âgé de 35 ans et sa fille de 9 mois sont décédés suite à une chute du 6e étage d'un immeuble situé à Gué de Constantine (Alger), indique le bilan, soulignant que La deuxième fille, âgée de 3 ans, a été secourue sur les lieux, puis évacuée, dans un état critique, vers le CHU Mustapha Pacha.

## BOUIRA Un septuagénaire meurt dans un tragique accident sur l'autoroute

Un dramatique accident de la circulation s'est produit mercredi soir sur l'autoroute Est-Ouest, dans la wilaya de Bouira, causant la mort d'un homme âgé de 75 ans après avoir été violemment percuté par un véhicule.

Selon les informations communiquées par les services de la Protection civile, l'accident s'est produit aux alentours de 23 heures au niveau du lieu-dit Ouled Bellil, situé à environ six kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya, sur le tronçon menant vers Constantine.

Dès l'alerte donnée, les équipes de secours se sont rendues rapidement sur les lieux afin de prendre en charge la victime. Malheureusement, le septuagénaire avait succombé à ses blessures avant l'arrivée des secours, en raison de la violence du choc.

Le corps de la victime a été transféré vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira, tandis que les services de sécurité ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Ce nouvel accident relance une nouvelle fois les préoccupations liées à la sécurité routière et aux dangers persistants sur les grands axes routiers, particulièrement durant les déplacements nocturnes où la visibilité réduite et l'excès de vitesse figurent parmi les facteurs les plus fréquents des accidents graves.

Abed MEGHIT

## TISSEMSILT Une personne blessée après le renversement d'un véhicule

Les éléments de la Protection civile de Tissemsilt sont intervenus ce jeudi dernier, à la suite d'un accident de la circulation survenu sur la route nationale N°14, à proximité du carrefour giratoire d'Ala, où un véhicule de tourisme a dérapé avant de se renverser sur le bas-côté de la chaussée.

Selon les premières informations communiquées par les services de secours, l'accident a causé des blessures à une personne qui a reçu les premiers soins sur les lieux de l'intervention par les équipes de la Protection civile.

La victime, souffrant de blessures de gravité variable, a ensuite été évacuée en urgence vers le service des urgences médicales de l'hôpital de Tissemsilt pour une prise en charge complémentaire.

Cette nouvelle intervention rappelle l'importance du respect du code de la route et de la vigilance au volant, notamment sur les axes routiers à forte circulation.

Les services de la Protection civile appellent les conducteurs à faire preuve de prudence, à adapter leur vitesse aux conditions de circulation et à éviter toute manœuvre dangereuse afin de prévenir les accidents et préserver des vies humaines.

Abed MEGHIT

### Horaires des prières



Fajr : 03h49  
Dohr : 12h44  
Asr : 16h36  
Maghreb : 19h55  
Isha : 21h32

### MÉTÉO

Alger	: 26°	17°
Oran	: 26°	18°
Annaba	: 30°	16°
Béjaïa	: 24°	16°
Tamanrasset	: 36°	28°

### CHLEF

## Un réseau spécialisé dans les cambriolages démantelé

Les services de sécurité de la wilaya de Chlef ont réussi à mettre fin aux activités d'un groupe criminel spécialisé dans les cambriolages de domiciles, à l'issue d'une opération menée par des éléments de la septième Sûreté urbaine ayant permis l'arrestation de trois individus impliqués dans plusieurs affaires de vol. L'affaire a éclaté à la suite d'un cambriolage commis dans une habitation située au quartier Meddahi, où les auteurs se sont emparés de plusieurs objets de valeur, notamment des appareils électroniques, des équipements électroménagers et divers effets personnels.

Alertés, les enquêteurs de la brigade de lutte contre la criminalité urbaine ont immédiatement engagé des investigations approfondies sous la supervision du parquet territorialement compétent.

Les premières constatations effectuées sur les lieux ont permis de relever des indices techniques déterminants, notamment une empreinte ayant conduit à l'identification du premier suspect.

Les investigations se sont ensuite élargies afin de remonter l'ensemble du réseau criminel.

Grâce à un travail de terrain minutieux et à des opérations de surveillance ciblées, les enquêteurs sont parvenus à identifier puis interpellés les autres membres du groupe.

Les perquisitions effectuées dans le cadre légal ont permis la récupération de la majorité des objets dérobés, offrant ainsi un soulagement aux victimes de cette affaire qui avait suscité une vive inquiétude au sein du quartier concerné.

Les mis en cause ont été soumis aux procédures judiciaires d'usage avant leur présentation devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef. Cette opération illustre une nouvelle fois les efforts déployés par les services de sécurité pour lutter contre les atteintes aux biens et renforcer le sentiment de sécurité des citoyens.

Abed MEGHIT

## Un dangereux gang de quartier neutralisé par la police

Les services de police de la wilaya de Chlef ont porté un coup sévère à la criminalité urbaine après le démantèlement d'un dangereux gang de quartier composé de quatre individus, tous connus des services de sécurité pour leurs antécédents judiciaires.

L'opération a été menée par les éléments de la brigade de répression du banditisme relevant du service de la police judiciaire, à la suite d'une enquête déclenchée après une agression violente perpétrée contre un mineur dans le quartier Echegua, au cœur de la ville de Chlef. Les investigations ont révélé un mode opératoire particulièrement inquiétant.

Selon les informations recueillies par les enquêteurs, les membres du gang atraient leurs victimes vers des endroits isolés avant de les agresser à l'aide d'armes blanches.

Les suspects filmaient ensuite leurs actes afin d'utiliser les enregistrements pour exercer des pressions, des menaces et des opérations de chantage via les réseaux sociaux. Face à la gravité des faits, les services de sécurité ont rapidement intensifié leurs investigations, ce qui a permis d'identifier puis d'arrêter l'ensemble des membres du groupe criminel. L'intervention policière s'est également soldée par la saisie de plusieurs armes blanches de différentes tailles utilisées lors des agressions.

Cette affaire a provoqué une vive émotion au sein de la population locale, notamment en raison des méthodes employées par les suspects et de l'exploitation des réseaux sociaux à des fins criminelles.

Les individus interpellés ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes afin de répondre des faits qui leur sont reprochés.

Cette opération confirme la mobilisation des services de sécurité face aux nouvelles formes de criminalité urbaine et leur détermination à protéger les citoyens contre les actes de violence et d'intimidation.

Abed MEGHIT

## ARMÉE

## Au nom du président de la République, le Général d'Armée Chanegriha préside la cérémonie d'installation du Directeur général de la sécurité intérieure, le Général-Major Zahi Mounir

Au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, jeudi soir, la cérémonie officielle d'installation du Directeur général de la sécurité intérieure, le Général-Major Zahi Mounir, en remplacement du Général-Major Ait Ouarabi Abdelkader, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 18 mai 2026, j'installe officiellement le Général-Major Zahi Mounir, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure, en remplacement du Général-Major Ait Ouarabi Abdelkader", a dit le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

"Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires en



vigueur et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants

de notre glorieuse Révolution", a-t-il ajouté. Cette occasion a constitué "une opportunité pour Monsieur le Général d'Armée

pour donner aux cadres de cette Direction sensible, un ensemble d'instructions et d'orientations, mettant l'accent sur la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués au service de la patrie et faire preuve d'engagement inamuable dans l'accomplissement des missions assignées avec toute la rigueur et la persévérance requises".

A l'issue, le Général d'Armée a supervisé la cérémonie de signature et d'approbation du procès-verbal de passation de consignes avant de signer le livre d'or de la Direction générale de la sécurité intérieure, conclut le communiqué du MDN.

## Le Général d'Armée Chanegriha supervise à Amdoukal un exercice tactique avec munitions réelles

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a supervisé, jeudi au niveau du 5ème champ de tir et de manœuvres d'Amdoukal, un exercice tactique avec munitions réelles, intitulé "EL AAHD 2026", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Au troisième jour de sa visite en 5e Région militaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, ce jeudi 21 mai 2026, au niveau du 5ème champ de tir et de manœuvres d'Amdoukal, un exercice tactique avec munitions réelles, intitulé "EL AAHD 2026+", exécuté par la 7ème Brigade blindée, appuyé par des unités des forces aériennes, de défense aérienne, de gardes-frontières et de soutien logistique", précise la même source.

Le Général d'Armée avait suivi, la veille, un exposé sur l'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de préparation des Forces au titre de l'année 2025-2026, qui lui a été présenté par le Commandant de la

7ème Brigade blindée, directeur de l'exercice. Au niveau du 5ème champ de tir et de manœuvres, le Général d'Armée a suivi, en compagnie du Commandant de la 5ème Région militaire, le déroulement de l'exercice, qui "a été exécuté dans des conditions proches du réel, conformément au plan établi". Cet exercice avait pour objectif de "parfaire les capacités des commandements et des états-majors dans la préparation et l'organisation des actions de combat et la coordination inter-forces", relève la même source. Il visait également à "donner aux commandants l'expérience dans le contrôle des unités, à travers le renforcement de la cohésion, la coordination et la coopération entre les unités et les sous-unités, à permettre aux équipes de maîtriser les systèmes des armes, ainsi qu'à évaluer la disponibilité opérationnelle et la capacité des chaînes de soutien logistique à garantir la continuité de l'exécution des actions de combat et des missions assignées dans différentes conditions", poursuit le communiqué.

L'exercice a également été marqué par une opération hélicoptère exécutée "avec rapidité et précision", ajoute la même source, soulignant que l'exé-

tion de cet exercice "a démontré clairement la capacité des unités participantes dans la planification, la préparation et l'accomplissement des missions assignées, ce qui représente le fruit de la maîtrise des différents armes et équipements de haute technologie en dotation". Au terme de l'exercice, le Général d'Armée a rencontré les commandants et les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, auxquels il a adressé ses félicitations pour les efforts consentis tout au long de l'année de préparation au combat et lors de la préparation et l'exécution de cet exercice.

Il a également fait mention des capacités des unités participantes dans l'assimilation des objectifs de cet exercice, et "la rigueur qui a caractérisé les différentes phases de son exécution sur le terrain". "Ces indicateurs positifs et encourageants, reflètent à juste titre le niveau de préparation atteint par la Brigade, en particulier, et les unités de la 5ème Région militaire, en général", note la même source.

A l'issue, le Général d'Armée a passé en revue les unités et les formations engagées dans cet exercice, qui l'ont salué à leur tour, conclut le communiqué du MDN.

## NOUVEAU CODE DE LA ROUTE L'Algérie durcit le ton contre l'insécurité routière

L'Algérie vient de franchir une étape majeure dans la lutte contre l'insécurité routière avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi portant Code de la route, publiée dans le dernier numéro du Journal officiel.

Ce texte introduit une série de mesures strictes destinées à renforcer la discipline des conducteurs, réduire les comportements dangereux au volant et freiner l'hémorragie des accidents de la circulation qui continue de coûter chaque année des centaines de vies sur les routes du pays.

Dans un contexte marqué par une hausse préoccupante des accidents liés à l'excès de vitesse, à la distraction au volant, au non-respect des règles de sécurité et à l'usage de substances interdites, les pouvoirs publics ont choisi d'adopter une approche plus ferme afin d'imposer une véritable culture de la prévention et de la responsabilité routière.

Le nouveau dispositif législatif prévoit ainsi un durcissement significatif des sanctions contre les conducteurs auteurs d'infractions.

Les contraventions sont désormais réparties en quatre catégories et assorties d'amendes variant entre 3.000 et 10.000 DA, auxquelles peuvent s'ajouter des poursuites judiciaires et des peines d'emprisonnement pouvant atteindre vingt ans dans les cas les plus graves.

Parmi les principales nouveautés introduites par cette réforme figure l'obligation du port de la ceinture de sécurité non seulement pour les passagers installés à l'avant du véhicule, mais également pour ceux occupant les sièges arrière, une mesure considérée par les spécialistes comme un tournant important dans la politique nationale de sécurité routière.

La loi interdit également l'usage manuel du téléphone portable au volant ainsi que le port d'écouteurs couvrant les deux oreilles pendant la conduite, à l'exception des dispositifs d'aide à la navigation ou à la conduite autorisés.

Les autorités considèrent en effet que la distraction liée aux nouvelles technologies constitue aujourd'hui l'une des principales causes des accidents graves.

Au-delà des conducteurs, le texte élargit également le champ des responsabilités en impliquant les acteurs chargés de la réalisation, de l'aménagement et de l'entretien des routes.

Ces derniers pourront désormais être tenus civilement responsables des accidents causés par des défaillances techniques, des travaux non conformes ou des négligences ayant entraîné des dommages matériels ou humains.

Le nouveau Code prévoit également des dispositions touchant les contrôleurs techniques, experts des mines et experts agréés, qui pourront être poursuivis pénalement en cas de manquements liés aux infractions prévues par la loi.

À travers cette réforme, les autorités affichent leur volonté d'instaurer une nouvelle culture de la sécurité routière basée sur la vigilance, le respect des règles et la responsabilisation de tous les intervenants.

Cette nouvelle approche intervient alors que les routes algériennes continuent d'enregistrer un lourd bilan humain, particulièrement durant les périodes de forte circulation comme le mois de Ramadhan, la saison estivale ou les fêtes religieuses.

Abed MEGHIT

## LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

### Le ministère de l'Intérieur accélère les préparatifs sur le terrain

Par Abed MEGHIT

À quelques semaines des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, les préparatifs s'intensifient à travers plusieurs wilayas du pays.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a décidé de renforcer le suivi de l'opération électorale en déplaçant des commissions centrales d'inspection chargées d'accompagner les collectivités locales et de vérifier l'état d'avancement des dispositifs logistiques mis en place pour garantir le bon déroulement du scrutin.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations données par le ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud, qui a insisté sur la nécessité d'assurer une organisation irréprochable des prochaines législatives, considérées comme un rendez-vous politique majeur.

Les missions dépêchées sur le terrain ont ainsi pour ob-

jectif de contrôler les préparatifs matériels et techniques indispensables au succès de cette échéance électorale.

Les visites effectuées dans plusieurs wilayas ont permis la tenue de réunions de coordination regroupant les autorités locales, les responsables de l'administration territoriale ainsi que les représentants des délégations de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Au cours de ces rencontres, un point détaillé a été présenté sur le niveau de préparation des centres et bureaux de vote, l'aménagement des sièges dédiés à l'opération électorale ainsi que la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires.

Les commissions ont particulièrement mis l'accent sur la disponibilité des équipements logistiques, le fonctionnement des structures administratives et la capacité des collectivités locales à répondre efficacement aux exigences organisationnelles imposées par un scrutin d'envergure nationale. L'objectif affiché est d'assurer des conditions

optimales permettant aux citoyens d'exercer leur droit de vote dans un climat serein, transparent et bien encadré.

Au-delà des réunions techniques, les inspections ont également concerné les sièges des délégations communales et de wilaya de l'ANIE.

Les membres des commissions ont procédé à l'évaluation des structures destinées à accueillir les opérations électorales et à la vérification des équipements qui seront mobilisés le jour du vote.

Cette mobilisation traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer l'efficacité organisationnelle autour des élections législatives et de garantir une coordination permanente entre les différents acteurs impliqués dans le processus électoral.

À travers cette dynamique de terrain, les autorités entendent consolider les mécanismes de préparation afin de répondre aux exigences d'un scrutin national placé sous le signe de la transparence et de la rigueur organisationnelle.

## CNAC

## Saihi plaide pour une sécurité sociale plus transparente et plus proche du citoyen

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a réaffirmé la nécessité de moderniser les services de sécurité sociale et de renforcer la qualité des prestations offertes aux citoyens.

Lors d'une réunion d'évaluation consacrée au bilan des activités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) pour les quatre premiers mois de l'année, le ministre a insisté sur l'importance de consacrer les principes de transparence, d'équité et d'efficacité dans la gestion des structures relevant du secteur.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques de suivi organisées avec les différentes institutions du secteur afin d'évaluer les performances réalisées et de mesurer le niveau d'application des orientations ministérielles précédemment fixées.

Le directeur général de la CNAC a présenté un exposé détaillé portant sur les principaux indicateurs enregistrés jusqu'au mois d'avril, notamment en matière de modernisation de la gestion et d'amélioration des services publics.

Au cours des échanges, M.

Saihi a souligné la nécessité d'améliorer la relation entre l'administration et le citoyen à travers une prise en charge équitable des usagers et le traitement rapide des dossiers.

Il a également appelé à la simplification des procédures administratives afin de réduire les contraintes auxquelles sont confrontés les citoyens et les opérateurs économiques.

Le ministre a particulièrement insisté sur l'importance d'ancrer une véritable culture de l'accompagnement au sein des structures de la CNAC, en mettant l'accent sur le suivi permanent des préoccupations des usagers.

Selon lui, la qualité du service public demeure un élément essentiel pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions publiques.

Dans le même contexte, Abdelhak Saihi a donné des instructions visant à renforcer les dispositifs d'accompagnement des entreprises économiques et des employeurs, notamment à travers l'activation des mesures incitatives destinées à promouvoir l'emploi et à soutenir la création d'activités économiques.

Cette démarche vise à contribuer à la création de nouveaux postes de travail et à encourager l'investissement productif.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de développer les compétences des ressources humaines de la CNAC à travers des programmes de formation adaptés aux transformations numériques et aux nouvelles méthodes de gestion moderne.

Il a rappelé que la modernisation des services passe inévitablement par une meilleure maîtrise des technologies numériques et par une amélioration continue des conditions d'accueil des citoyens.

À l'issue de cette réunion, le ministre a appelé l'ensemble des responsables du secteur à poursuivre les efforts de terrain avec davantage de responsabilité et d'engagement afin de concrétiser les objectifs liés au renforcement de la protection sociale, au soutien à l'emploi et à l'amélioration du service public.

Abed MEGHIT

## AID EL-ADHA

## Une mobilisation nationale pour garantir la disponibilité des produits essentiels

À l'approche de l'Aid El-Adha 2026, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a mis en place un dispositif exceptionnel de permanence visant à assurer un approvisionnement régulier des citoyens à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Par Abed MEGHIT

Cette opération de grande envergure prévoit la mobilisation de plus de 53.000 commerçants afin de maintenir l'activité commerciale durant les jours de fête et d'éviter toute perturbation dans la distribution des produits de large consommation.

Selon les données communiquées par le ministère, ce programme national concerne précisément 53.771 commerçants répartis sur plusieurs secteurs stratégiques liés aux besoins quotidiens des ménages.

Les autorités entendent ainsi garantir la continuité des services essentiels et préserver la stabilité du marché durant cette période marquée par une forte hausse de la demande.

Le dispositif prévoit notamment l'ouverture de 6.602 boulangeries à travers le territoire national afin d'assurer la disponibilité permanente du pain et des produits boulangers.

À cela s'ajoute la mobilisation de 28.663 commerçants spécialisés dans l'alimentation générale ainsi que dans la commercialisation des fruits et légumes, des produits particulièrement sollicités durant les célébrations de l'Aid.

Par ailleurs, 17.905 commerçants exerçant dans diverses activités commerciales ont également été intégrés à cette opération afin de renforcer le réseau de distribution et de garantir une couverture commerciale élargie dans les différentes régions du pays.

Dans le cadre de ce programme, les unités de production jouent également un rôle central.

Pas moins de 541 unités demeureront opérationnelles durant les jours de fête, dont 336 minoteries, 159 laiteries et 46 unités de production d'eau minérale.

Cette mobilisation vise à maintenir les chaînes d'approvisionnement actives et à éviter toute rupture des produits de première nécessité.

Le ministère a également annoncé la mobilisation de 2.684 agents de contrôle chargés de veiller au respect des permanences imposées aux commerçants concernés.

Ces équipes effectueront des opérations de suivi sur le terrain afin de garantir l'application stricte des dispositions réglementaires liées à cette opération nationale.

Dans le même contexte, l'application numérique « MORAFIK COM » a été mise à la disposition des citoyens pour leur permettre de consulter facilement la liste des commerces ouverts durant l'Aid et de signaler tout manquement constaté.

À travers cette initiative, les autorités souhaitent renforcer la réactivité des services de contrôle et rapprocher davantage l'administration du citoyen.

### Plus de 53.000 commerçants mobilisés pour assurer un Aid sans perturbations

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a dévoilé un vaste programme de permanence à l'occasion de l'Aid El-Adha 2026, mobilisant plus de 53.000 commerçants dans les différentes wilayas du pays.

Cette organisation exceptionnelle vise à assurer la continuité des activités commerciales et à garantir la disponibilité des produits alimentaires et des services indispensables durant les jours de fête.

Face à l'importante demande enregistrée habituellement durant cette période, les autorités ont choisi d'anticiper les besoins du marché à travers une mo-

bilisation massive des opérateurs économiques et des unités de production.

L'objectif est de préserver l'équilibre du marché et d'éviter toute tension sur les produits essentiels.

Le programme de permanence prévoit la participation de 6.602 boulangeries qui assureront la continuité de la production et de la distribution du pain.

Le secteur de l'alimentation générale ainsi que les commerçants spécialisés dans les fruits et légumes seront également fortement mobilisés avec 28.663 opérateurs concernés par cette opération.

Le ministère a également intégré 17.905 commerçants exerçant dans d'autres secteurs d'activité afin de garantir une couverture commerciale plus large et de répondre efficacement aux besoins des citoyens durant les célébrations de l'Aid El-Adha.

En parallèle, 541 unités de production ont été mobilisées pour accompagner cette opération nationale.

Parmi elles figurent 336 minoteries, 159 laiteries et 46 unités spécialisées dans la production d'eau minérale.

Cette organisation permettra d'assurer un approvisionnement continu des marchés et de maintenir la disponibilité des produits de base.

Afin d'assurer le respect du programme de permanence, le ministère a déployé 2.684 agents de contrôle chargés d'effectuer des inspections sur le terrain et de vérifier l'ouverture effective des commerces concernés.

Le département ministériel a également mis en avant le rôle de l'application « MORAFIK COM », qui permet aux citoyens d'identifier les commerces ouverts durant les jours de fête et de signaler les éventuelles infractions.

Cette plateforme numérique constitue désormais un outil essentiel dans le suivi du dispositif de permanence et dans l'amélioration de la qualité du service public.

### Un important plan de permanence pour préserver la stabilité du marché national

À quelques jours de l'Aid El-Adha, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a lancé un important plan de permanence destiné à garantir la stabilité du marché et la disponibilité des produits de première nécessité à travers l'ensemble du territoire national.

Cette opération mobilise 53.771 commerçants répartis dans plusieurs secteurs d'activité considérés comme stratégiques durant cette période de forte consommation.

Le ministère ambitionne, à travers ce dispositif, d'assurer une continuité normale des services commerciaux et de prévenir toute perturbation de l'approvisionnement.

Le programme inclut notamment 6.602 boulangeries chargées d'assurer la disponibilité permanente du pain, ainsi que 28.663 commerçants spécialisés dans les produits alimentaires généraux, les fruits et légumes.

À cette mobilisation viennent s'ajouter 17.905 commerçants exerçant dans divers autres secteurs commerciaux.

Les unités de production ont également été associées à cette organisation exceptionnelle.

Au total, 541 unités poursuivront leurs activités durant les jours de l'Aid, parmi lesquelles figurent 336 minoteries, 159 laiteries et 46 unités de production d'eau minérale.

Cette mobilisation vise à garantir la

continuité des chaînes d'approvisionnement et à éviter toute rupture dans la disponibilité des produits essentiels fortement demandés durant cette période festive.

Le ministère a par ailleurs annoncé le déploiement de 2.684 agents de contrôle afin de veiller au respect du programme de permanence et d'assurer un suivi permanent sur le terrain.

Les équipes de contrôle auront pour mission d'intervenir rapidement en cas de manquements ou d'infractions constatées.

Dans le cadre de la modernisation des services, l'application « MORAFIK COM » demeure accessible aux citoyens afin de faciliter la consultation des listes des commerces ouverts et de permettre le signalement des commerçants contrevenants.

Grâce à cette démarche numérique, les autorités souhaitent améliorer l'efficacité des interventions et renforcer la protection du consommateur.

### Les autorités renforcent la régulation du marché

Les autorités publiques ont décidé de renforcer les mécanismes de régulation du marché national à l'occasion de l'Aid El-Adha 2026 à travers la mise en œuvre d'un vaste programme de permanence couvrant l'ensemble des wilayas du pays.

Ce dispositif exceptionnel prévoit la mobilisation de plus de 53.000 commerçants afin de garantir aux citoyens un accès permanent aux produits de consommation essentiels durant les jours de fête.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a précisé que 53.771 commerçants participeront à cette opération nationale organisée dans le cadre de l'application des dispositions relatives à la permanence commerciale.

Le dispositif prévoit la mobilisation de 6.602 boulangeries ainsi que 28.663 commerçants spécialisés dans l'alimentation générale, les fruits et légumes.

Les autorités ont également intégré 17.905 commerçants exerçant dans différents autres domaines d'activité afin d'assurer une couverture commerciale complète à travers les différentes régions du pays.

Pour soutenir cette dynamique, 541 unités de production resteront opérationnelles durant les jours de l'Aid.

Cette mobilisation concerne notamment 336 minoteries, 159 laiteries et 46 unités de production d'eau minérale destinées à garantir la continuité de l'approvisionnement des marchés.

Le ministère a également mobilisé 2.684 agents de contrôle chargés de suivre l'application du programme de permanence et de veiller au respect des obligations imposées aux commerçants concernés.

Dans le même contexte, les citoyens pourront recourir à l'application électronique « MORAFIK COM » pour consulter les listes des commerces ouverts et signaler les éventuels dépassements.

Cette plateforme numérique permet de renforcer l'interaction entre les services de contrôle et les consommateurs tout en améliorant l'efficacité des interventions sur le terrain.

À travers cette vaste opération nationale, les pouvoirs publics entendent instaurer un climat de sérénité durant l'Aid El-Adha et préserver la stabilité du marché national face à la forte demande enregistrée durant cette période particulière de l'année.

## GRAND SUD

**Djellaoui accélère les grands chantiers stratégiques**

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a réaffirmé, jeudi à Alger, la détermination de son département à accélérer la cadence de réalisation des projets structurants dans les wilayas du Grand Sud, notamment ceux liés aux infrastructures de transport aérien et routier, considérés comme essentiels pour soutenir le développement économique et améliorer les conditions de vie des populations sahariennes.

Par **Abed MEGHIT**

Intervenant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, le ministre a insisté sur l'importance stratégique des projets en cours dans les régions frontalières et sahariennes, mettant particulièrement l'accent sur les travaux de la nouvelle piste d'atterrissage de l'aéroport de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam.

Selon lui, des instructions fermes ont été données aux services compétents afin d'intensifier les travaux et d'assurer une livraison du projet avant la fin de l'année 2026. Le responsable du secteur a précisé que le chantier affiche actuellement un taux d'avancement de 93 %, traduisant une progression notable des travaux engagés dans cette infrastructure appelée à renforcer la connectivité aérienne dans cette région stratégique du Grand Sud. La nouvelle



piste et ses installations annexes devraient permettre d'améliorer les capacités d'accueil de l'aéroport et de soutenir davantage les déplacements des citoyens ainsi que les activités économiques et sécuritaires dans cette zone frontalière. Abordant la question du réseau routier, M. Djellaoui a également évoqué les efforts engagés pour la maintenance et la réhabilitation de plusieurs tronçons endommagés de la route

nationale RN1 reliant In Salah à In Guezzam via Tamanrasset. Cet axe constitue l'un des corridors routiers les plus importants du pays et joue un rôle majeur dans les échanges commerciaux et la mobilité des populations à travers le Sahara algérien.

Le ministre s'est par ailleurs exprimé sur le projet d'ouvrage d'art prévu au niveau du rond-point Pont Blanc dans la commune d'Annaba. Il a affirmé que son départe-

ment œuvre, en coordination avec le ministère des Finances, à lever le gel ayant affecté cette opération afin de permettre le lancement effectif des travaux.

Dans le même contexte, il a révélé que l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires poursuit l'étude d'un projet de raccordement de la ville nouvelle Benmostefa Benaouda au réseau ferroviaire national.

À travers ces projets, les pouvoirs publics cherchent à renforcer les infrastructures de base et à réduire les disparités régionales, particulièrement dans les wilayas du Sud où les défis liés à la mobilité et à l'aménagement du territoire demeurent importants.

Les investissements engagés traduisent également la volonté de l'État de soutenir une dynamique de développement équilibré à l'échelle nationale.

## TIARET

**Mise en service de neuf projets de développement dans la daïra de Aïn Kermès**

Neuf projets de développement ont été mis en service, récemment, dans trois communes relevant de la daïra d'Aïn Kermès (wilaya de Tiaret), a indiqué, samedi, le chef de daïra, Ali Ouerdi.

M. Ouerdi a souligné que ces projets, inscrits dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social, ont nécessité une enveloppe globale de 121 millions de dinars et concernent les secteurs de l'éducation, de l'hydraulique, des travaux publics et de l'urbanisme.

Dans la commune d'Aïn Kermès, quatre projets ont été réalisés, notamment l'ouverture d'une piste rurale de 8 km reliant les zones de "Ras El Aïn" et "El Behail". Il a également été procédé à l'aménagement du quartier Benyahia Mustapha, au centre-ville, à travers la rénovation et le pavage des trottoirs, ainsi que la généralisation de l'éclairage public.

Deux salles d'extension ont aussi été réalisées au niveau des écoles Emir Khaled, au centre-ville, et Ziani Khaled, dans la zone rurale de "Touilat", pour un coût global de 53,6 millions de dinars.

Dans la commune de Sidi Abderrahmane, trois projets ont été réalisés au profit du secteur de l'éducation. Ils comprennent la construction d'une aile administrative à l'école Hachemi Mustapha, d'une salle supplémentaire à l'école Galla Medjoub, ainsi qu'une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas à l'école Bouda M'barek, pour un montant total de 33,6 millions de dinars.

Quant à la commune de Djebilet Erresfa, deux projets relevant du secteur des ressources en eau ont été réalisés. Ils consistent en le forage et l'équipement de deux puits profonds, ainsi qu'en la réalisation de deux réservoirs d'eau au profit des habitants des zones de "Safen" et "Bghila". Ces projets, dotés d'un budget de 33,8 millions de dinars, ont contribué à améliorer l'approvisionnement en eau des habitants et de leur cheptel.

Par ailleurs, le lancement prochain de nouveaux projets de développement programmés au titre de l'année 2026 dans les différentes communes de la daïra est prévu, dès l'achèvement des procédures de contractualisation avec les entreprises de réalisation, a ajouté le même responsable.

## BEJAÏA

**De nouveaux projets pour améliorer les services postaux dans plusieurs communes**

Le secteur de la poste dans la wilaya de Bejaïa a bénéficié, au titre de l'année 2026, de plusieurs projets de développement visant à améliorer et rapprocher les services postaux des citoyens à travers plusieurs communes, a-t-on appris de l'unité de wilaya d'Algérie Poste.

Selon le directeur de l'unité d'Algérie Poste, Ali Ramoul, un nouveau bureau de poste est en cours de réalisation au pôle urbain "Mohamed Mokrani" de la commune d'Oued Ghir, avec un taux d'avancement des travaux avoisinant les 50 %, pour une livraison prévue avant la fin de l'année.

Un autre bureau de poste sera mis en service durant l'année en cours dans la localité de Biziou, relevant de la commune d'Amalou, tandis qu'un bureau mobile sera acquis en juin prochain afin de renforcer la qualité des prestations.

Le programme comprend également la réhabilitation de plusieurs bureaux de poste dans la commune de Tamridjet, à El-karia (commune de Souk El-Tenine), Akabiw (commune de Tizezrit) et au village Adjouane de la commune de Draï El Gaid.

Par ailleurs, un espace dédié aux distributeurs automatiques de billets (DAB) sera ouvert cette année dans la ville de Kherrata, après celui inauguré récemment à Akbou. Trois nouveaux distributeurs automatiques seront également installés la semaine prochaine au niveau des bureaux de poste "Toubal" et "Hassiba Ben Bouali" du chef-lieu de wilaya ainsi qu'à Sidi Ayad.

## CONSTANTINE

**La bretelle de Retba ouvre une nouvelle voie vers l'autoroute Est-Ouest**

La wilaya de Constantine vient de franchir une nouvelle étape dans le renforcement de ses infrastructures routières avec la mise en service officielle de la bretelle reliant le pôle urbain Retba à l'autoroute Est-Ouest via l'échangeur n°9, dans la commune de Didouche Mourad, située à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville de Constantine.

Réalisée par Algérienne des Autoroutes, cette infrastructure s'inscrit dans le cadre des programmes de développement destinés à améliorer la mobilité des citoyens, renforcer la connectivité des zones périphériques et fluidifier le trafic routier dans cette région en pleine expansion urbaine.

Les autorités locales considèrent ce projet comme un acquis majeur pour les habitants du pôle urbain Retba et des localités voisines, notamment en raison de son impact direct sur les déplacements quotidiens.

Grâce à cette nouvelle desserte, les

usagers bénéficient désormais d'un accès plus rapide, plus sécurisé et plus fluide à l'autoroute Est-Ouest, réduisant ainsi la pression exercée sur plusieurs axes routiers fortement congestionnés.

Cette réalisation revêt une importance stratégique particulière compte tenu du poids démographique du pôle urbain Retba, qui regroupe plus de 30.000 habitants et près de 10.000 logements.

Les responsables locaux estiment que cette nouvelle infrastructure contribuera à accompagner la croissance urbaine de cette zone tout en favorisant une meilleure intégration des secteurs nord de la wilaya dans la dynamique économique régionale.

La nouvelle voie devrait également avoir un impact significatif sur la circulation au niveau de la route nationale n°3, régulièrement confrontée à d'importants embouteillages. Elle facilitera en outre l'accès aux zones industrielles

ainsi qu'aux différents équipements publics et infrastructures de services implantés dans la région.

D'un point de vue technique, le projet porte sur une voie de 800 mètres linéaires répartis sur deux sens de circulation. Les travaux ont inclus la réalisation d'ouvrages hydrauliques, l'installation d'équipements liés à la sécurité routière ainsi que des opérations de remblaiement, d'aménagement et de revêtement répondant aux normes techniques en vigueur.

Les services de la wilaya ont salué les efforts des différents intervenants ayant permis la concrétisation du projet dans les délais fixés.

Une enveloppe financière de 320 millions de dinars a été mobilisée par l'État afin d'assurer la réalisation de cette infrastructure appelée à améliorer durablement la mobilité des citoyens et à soutenir le développement territorial de Constantine.

Abed MEGHIT

## EL-MENIAA

**Lancement des travaux de réalisation d'un poste de secours routier de la Protection civile sur la RN-1**

Les travaux de réalisation d'un poste de secours routier de la Protection civile sur la route nationale RN-1 (wilaya d'El-Meniaa), ont été lancés officiellement dans le cadre des efforts visant à renforcer la couverture opérationnelle, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya.

Ce projet, dont le coup d'envoi des travaux a été donné par le wali Mokhtar Benmalek sur une assiette foncière jouxtant l'axe de la RN-1 menant vers les wilayas d'In-Salah et Timimoun, a pour objectif d'assurer une intervention rapide et immédiate des services de la Protection civile en cas d'accident de la circulation, a précisé la même source.

Il vise également à consolider la couverture opérationnelle, notamment sur les axes routiers à fort trafic, afin de garantir la protection des biens et des personnes et de ré-

duire ainsi le temps d'intervention d'urgence, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué, le lieutenant Larbi Dahmane.

Cette structure se dotera de toutes les installations nécessaires, notamment d'une aile administrative, d'un centre d'appels, d'un cêlibatorium, d'un parc de véhicules, en plus d'un entrepôt de matériel et d'équipements d'intervention, a-t-il ajouté.

Elle s'inscrit dans la dynamique de développement et de modernisation du secteur de la Protection civile, tout en contribuant à améliorer les conditions de prise en charge des personnes lors des situations d'urgence et à réduire le temps d'intervention sur les axes routiers les plus fréquentés, a-t-on souligné.

APS

APS

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### Une nouvelle stratégie au service des économies locales

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a affirmé jeudi devant les députés de l'Assemblée populaire nationale que son secteur a adopté une approche nationale à dimension locale permettant d'orienter les spécialités de la formation professionnelle en fonction des besoins économiques propres à chaque région du pays.



Par Abed Meghit

Cette stratégie vise à rapprocher davantage les dispositifs de formation des réalités du marché du travail et à répondre plus efficacement aux attentes des opérateurs économiques en matière de qualification de la main-d'œuvre.

Selon la ministre, cette orientation permet non seulement d'améliorer l'employabilité des jeunes, mais également de soutenir les dynamiques de développement local en offrant des formations adaptées aux spécificités économiques des différentes wilayas.

Mme Arhab a expliqué que les services de son département procèdent

régulièrement à l'évaluation des besoins du marché à travers des études prospectives prenant en considération les mutations économiques et les secteurs porteurs de croissance.

Cette démarche contribue à créer de nouvelles opportunités d'insertion professionnelle pour les jeunes tout en répondant aux besoins croissants des entreprises en compétences spécialisées.

Dans le cadre de cette réforme, le ministère a engagé une profonde modernisation du système de formation professionnelle à travers le remplacement de la nomenclature classique des spécialités par le Référentiel national des formations et des compétences. Cet outil,

considéré comme une avancée majeure, vise à améliorer la qualité des formations dispensées et à adapter les programmes pédagogiques aux exigences actuelles de l'économie nationale.

La ministre a également mis en avant les efforts engagés pour accélérer la numérisation du secteur.

Une plateforme numérique développée en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement a ainsi été lancée afin d'identifier les spécialités les plus demandées et d'orienter les jeunes vers les métiers offrant de réelles perspectives professionnelles.

Dans le même contexte, Mme Arhab a annoncé l'ouverture des

inscriptions à un nouveau programme de formation spécialisé dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Cette initiative traduit la volonté des pouvoirs publics d'anticiper les mutations technologiques mondiales et de préparer les jeunes Algériens aux métiers d'avenir liés à l'économie numérique et aux nouvelles technologies.

À travers ces réformes, le secteur de la formation professionnelle cherche à jouer un rôle moteur dans l'accompagnement des transformations économiques du pays et dans la préparation d'une nouvelle génération de compétences capables de répondre aux défis du développement national.

## CHLEF

### Arrivée d'une nouvelle cargaison de moutons importée d'Espagne au port de Ténès

Une nouvelle cargaison de moutons estimée à 13.489 têtes importée d'Espagne, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de l'Aïd El-Adha, a été réceptionnée, vendredi, au port de Ténès, dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles.

Le directeur des services agricoles, Mehdi Kouadria, a indiqué

à l'APS que le port de Ténès a accueilli, ce vendredi matin, en prévision de l'Aïd El-Adha, une nouvelle cargaison de moutons en provenance d'Espagne, composée de 13.489 têtes.

Ce lot sera orienté vers les points de vente pour être commercialisé au profit des citoyens, tout en maintenant l'ensemble des procédures de contrôle vétérinaire avant le déchargement à tra-

vers les différents points de quarantaine et de vente, a ajouté M. Kouadria. Il a précisé que cinq (5) cargaisons de moutons importés ont été réceptionnées depuis le mois d'avril dernier.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons de l'Aïd et à garantir leur disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

## SIPSA-FILAHA

### L'innovation agricole algérienne à l'honneur

La 24<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires SIPSA-FILAHA 2026 s'est achevée jeudi à Alger sur une note d'innovation et d'excellence avec la distinction de sept projets innovants dans le cadre de la sixième édition du concours "Africa Sipsa-Innov-Sid Ahmed-Ferroukhi", devenu au fil des années une vitrine incontournable pour les start-up et les porteurs de solutions technologiques dédiées à l'agriculture et à l'industrie agroalimentaire.

Cette compétition, organisée en marge du salon, a réuni une centaine de start-up spécialisées dans les technologies agricoles, alimentaires et halieutiques.

Après plusieurs étapes de sélection, vingt projets ont été retenus pour la phase finale, avant que sept initiatives particulièrement innovantes ne soient récompensées, dont six portées par des entreprises algériennes.

La première place est revenue à la start-up algérienne B3 AQUA grâce à un projet consacré à la fabrication d'équipements aquacoles intelligents utilisant des technologies modernes destinées à augmenter les capacités de production dans les bassins d'aquaculture.

Cette distinction illustre l'émergence de nouvelles solutions technologiques capables de moderniser les activités aquacoles et d'améliorer les performances de production.

La deuxième place a été attribuée à la start-up Biofer-tech pour un projet axé sur la réduction de l'empreinte carbone à travers des technologies environnementales innovantes, tandis que le troisième prix est revenu à Papy's Farm pour son projet spécialisé dans la production moderne de laitue et d'herbes aromatiques.

Au-delà de l'innovation technologique, cette édition du SIPSA-FILAHA a également mis en avant la qualité des produits agricoles nationaux à travers la remise des distinctions du concours national de la meilleure huile d'olive vierge.

Cette compétition, qui a enregistré la participation de 182 candidats issus de plusieurs wilayas du pays, a permis de récompenser les producteurs ayant réussi à atteindre des standards élevés de qualité.

La première distinction a été remportée par la marque "Mesghat" de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, suivie de "Abdaoui Olive" de la wilaya de Naâma, tandis que la marque "Aïcha", également originaire de Bordj Bou Arreridj, a décroché la troisième place.

Le président du concours, Mokhtar Guissous, a souligné que cette édition a été marquée par la création d'un Club d'excellence de l'huile d'olive regroupant des producteurs de différentes régions du pays afin de promouvoir l'huile d'olive algérienne sur les marchés nationaux et internationaux.

Selon lui, cette initiative vise à encourager l'amélioration continue de la qualité, à sensibiliser les consommateurs aux standards de production et à bâtir une véritable référence nationale dans le domaine oléicole.

Organisé cette année sous le thème "Moderniser l'agriculture, renforcer la souveraineté alimentaire et anticiper l'avenir", le salon SIPSA-FILAHA a réuni 850 exposants issus de 40 pays, confirmant une nouvelle fois son statut de rendez-vous international majeur pour les professionnels du secteur agricole et agroalimentaire.

Avec l'Égypte, le Niger et la Mauritanie comme invités d'honneur, cette édition a mis en lumière les nouvelles tendances de l'agriculture moderne, les technologies intelligentes, les solutions de transformation agroalimentaire et les perspectives de coopération régionale dans le domaine de la sécurité alimentaire.

À travers cette manifestation internationale, l'Algérie confirme sa volonté de faire de l'innovation agricole un pilier essentiel de sa stratégie de développement économique et de souveraineté alimentaire, en misant sur les start-up, la recherche appliquée et les nouvelles technologies capables d'accompagner les mutations du secteur agricole national.

Abed M.

## M'SILA

### Plus de 300 participants à l'ouverture du "Forum pharmaceutique du Hodna"

Les travaux du "Forum pharmaceutique du Hodna" ont débuté vendredi soir à M'sila, avec la participation de plus de 300 pharmaciens et spécialistes.

Cette rencontre de deux jours est organisée par l'agence "Hodna Health Hub", en coordination avec la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya et l'Ordre des pharmaciens de la région de Sétif.

En marge de l'ouverture du forum, le président du Syndicat national des pharmaciens algériens agréés (SNPAA), Dr Samir Quali, a déclaré à l'APS que cet événement scientifique "vise à mettre en valeur le rôle et les multiples missions qu'accomplit le pharmacien au

sein du système de santé". Le même intervenant a ajouté que le programme du séminaire comprend des conférences scientifiques, l'organisation d'expositions sur les principaux produits pharmaceutiques, ainsi que la présentation d'idées applicables liées à la "gestion de l'officine", à "l'amélioration des services", à "la communication avec le patient" et à "l'accompagnement de la transformation numérique et de son impact sur la profession". Il a également souligné que ce forum "constitue un espace de débat et de prospective sur l'avenir de la profession de pharmacien, à la lumière des mutations accélérées que connaît le secteur", ainsi qu'une

"réelle opportunité pour instaurer une tradition professionnelle et scientifique basée sur le dialogue et le travail collectif, afin de devenir une référence pour les pharmaciens et une tribune pour les idées nouvelles au service de la profession". De son côté, le directeur de la santé et de la population de la wilaya de M'sila, Rabie Mezhoud, a indiqué que cette rencontre "représente une halte scientifique importante et une occasion de renforcer les espaces de dialogue et de connaissances chez les pharmaciens et les professionnels du secteur de la santé".

APS

## ENERGIES RENOUVELABLES L'Algérie accélère sa transition énergétique grâce à des projets structurants (Agence allemande)

L'Algérie, producteur majeur d'hydrocarbures, accélère sa transition énergétique à travers une série de projets structurants dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, avec l'ambition de consolider sa position de fournisseur énergétique stratégique pour l'Europe, a souligné un rapport de l'Agence allemande du commerce et de l'investissement (GTAI).



Malgré l'importance de ses réserves d'hydrocarbures (...), l'Algérie affiche une ferme volonté de ne pas rester à l'écart du développement mondial des énergies propres", affirment les auteurs du rapport, ajoutant que cette orientation se traduit notamment par la mise en service progressive de grands parcs solaires et par le lancement d'importants programmes d'investissement dans les énergies renouvelables.

Le document rappelle que le pays ambitionne d'atteindre une capacité installée de 15 gigawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035, soulignant que certains projets commencent déjà à être raccordés au réseau électrique national.

En avril 2026, deux centrales solaires d'une capacité de 200 mégawatts chacune sont ainsi entrées en service dans les wilayas d'El Meghaier et de Biskra. Une capacité totale de 1.400 mégawatts devrait être injectée dans le réseau avant la fin de l'année 2026.

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des appels d'offres lancés en 2023 pour une capacité globale de 3.000 mégawatts d'énergie solaire. Trois autres projets totalisant 520 mégawatts ont également été attribués en 2025, tandis que l'état d'avancement des travaux des 22 centrales solaires en cours est estimé à environ 40%. "La stratégie énergétique

algérienne vise principalement à réduire la forte dépendance du pays au gaz naturel dans la production électrique, fait remarquer la GTAI soulignant que le développement des énergies renouvelables apparaît comme un "levier" destiné à préserver les capacités d'exportation gazières du pays, tout en répondant à la croissance de la demande nationale en énergie.

En parallèle, l'industrie solaire locale poursuit sa structuration avec l'émergence d'acteurs nationaux spécialisés dans la fabrication de modules photovoltaïques, l'ingénierie et le développement de projets. L'Algérie dispose, par ailleurs, d'un important potentiel éolien "encore largement inexploité", note le rapport. "A ce jour, un seul parc éolien d'une capacité de 10,2 mégawatts est opérationnel à Adrar. En coopération avec la Banque mondiale, les autorités étudient toutefois la faisabilité de projets éoliens totalisant 1.000 mégawatts répartis sur dix sites", souligne le document. Afin de faciliter l'intégration des futures capacités renouvelables, le développement des infrastructures électriques constitue également "un axe majeur" de cette transition, affirme l'agence. Dans ce cadre, un vaste projet de lignes à haute tension de 400 kilovolts sur environ 880 kilomètres doit permettre de relier le sud du pays au ré-

seau national. L'Algérie entend également jouer un rôle central dans l'économie émergente de l'hydrogène vert, souligne le rapport. "Le pays se positionne désormais comme un acteur clé de cette filière stratégique, avec l'ambition affichée de couvrir, à terme, jusqu'à 10% des besoins européens en hydrogène", a-t-il indiqué.

La stratégie nationale de l'hydrogène prévoit le développement de l'hydrogène vert et bleu ainsi que la montée en puissance des exportations. Les objectifs fixés tablent sur une production pouvant atteindre 40 térawattheures d'ici 2040, dont une large partie destinée aux marchés extérieurs.

"Grâce à sa proximité géographique avec l'Europe, à son vaste réseau gazier existant, à son fort ensoleillement et à la disponibilité de larges espaces sahariens, l'Algérie dispose de nombreux atouts pour devenir un partenaire énergétique majeur de l'Allemagne et de l'Europe dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hydrogène", estime l'agence allemande.

L'Allemagne "soutient également plusieurs initiatives concrètes en Algérie, notamment à travers le financement par la banque de développement KfW d'un projet pilote d'ammoniac vert à Arzew, dans la région d'Oran", avance la GTAI.

## ALGÉRIE - MOZAMBIQUE Une délégation mozambicaine en visite à la SAIEG

Une délégation mozambicaine effectuée, jeudi, une visite de terrain à la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz à Alger, afin de découvrir les capacités industrielles et techniques de la société et d'examiner les opportunités de coopération et de partenariat futures, indique un communiqué de ce groupe public.

La délégation a été accueillie par le Directeur général de la société, Youssef Dafdaf, accompagné de plusieurs cadres dirigeants.

A ce titre, une présentation exhaustive a été faite sur les activités de la société, de ses capacités de production en sus des principaux projets industriels en cours de développement dans le cadre de la stratégie de modernisation de l'industrie nationale et du renforcement de l'orientation vers l'exportation, selon la même source.

Dans ce sillage, un film institutionnel a également été projeté, mettant en avant le parcours industriel de la société et les différentes étapes de fabrication de ses produits, depuis les études et la conception, en passant par les phases de production et de contrôle technique, jusqu'aux essais finaux de qualité. Le documentaire a aussi souligné la diversité des produits proposés par la SAIEG, conformes aux normes et standards internationaux en vigueur.

La visite a été marquée par une séance d'échanges et de discussions entre les membres de la délégation et les responsables de la société, ayant porté sur l'expertise industrielle accumulée par la SAIG ainsi que les perspectives de coopération, notamment en matière de développement des échanges commerciaux et industriels au sein du marché africain, outre la présentation de solutions industrielles proposées par la société afin de répondre aux besoins des différents clients et partenaires.

Par la suite, la délégation a effectué une tournée dans plusieurs unités et ateliers de production, notamment l'unité de fabrication de pylônes et matériel d'éclairage public (UFPMEP), au cours de laquelle les membres de la délégation ont pu s'enquérir du niveau de maîtrise industrielle et technique de la société ainsi que la qualité des équipements modernes utilisés dans les différentes étapes de fabrication et de production, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, les membres de la délégation mozambicaine ont exprimé "leur satisfaction quant au professionnalisme et à l'organisation observés au sein de la société", saluant le niveau de développement atteint par l'industrie algérienne dans ce domaine ainsi que les compétences nationales ayant permis de développer des produits conformes aux normes internationales et capables de concurrencer sur les marchés extérieurs".

Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la SAIG visant à élargir sa présence sur les marchés africains, à travers l'établissement de relations de coopération et de partenariats efficaces, en sus du renforcement de la position du produit algérien aux niveaux continental et international, en conformité avec la stratégie du groupe Sonelgaz visant à soutenir les exportations et à promouvoir l'industrie nationale, conclut le communiqué.

APS

## ENERGIE

### M. Adjal examine avec son homologue ivoirien le renforcement de la coopération bilatérale

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a tenu, jeudi, une réunion par visioconférence avec le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie de la Côte d'Ivoire, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, pour examiner les voies de renforcement de la coopération entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Intervenant dans le cadre de "la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir les perspectives de partenariat international et à renforcer la coopération au niveau continental", ainsi que du "suivi du dossier de coopération avec la Côte d'Ivoire", cette rencontre s'est articulée autour de la définition des prin-

cipaux axes et des priorités stratégiques de la coopération algéro-ivoirienne.

Lors de la réunion, M. Adjal a réitéré "l'attachement de l'Algérie à promouvoir les relations de coopération bilatérale en phase avec les efforts visant à appuyer le développement énergétique sur le continent africain et à renforcer la sécurité énergétique régionale", soulignant "la disposition de l'Algérie à répondre aux besoins de la Côte d'Ivoire à travers les différents maillons de la chaîne de valeur du secteur de l'énergie, notamment dans les domaines de la production, du transport et de la distribution, ainsi que des équipements électriques et gazières et des équipements de recherche et développement", précise-t-on de même

source. Le ministre a souligné également l'engagement de l'Algérie à honorer ses obligations à l'égard de la partie ivoirienne, insistant sur l'importance de l'axe de la formation, que l'Algérie peut assurer au profit des techniciens et des cadres ivoiriens à travers les écoles de formation spécialisées relevant du groupe Sonelgaz.

La mise en œuvre de ces engagements demeure liée à la définition, par la partie ivoirienne, de ses besoins et de ses exigences de manière précise et dans les meilleurs délais, souligne le communiqué.

De son côté, le ministre ivoirien a salué le niveau de compétence et de professionnalisme qu'il a constaté, avec les membres de la délégation ivoirienne, lors de sa visite en

Algérie, mettant en avant le niveau de coopération et de coordination entre les deux parties.

Il a souligné la volonté de son pays de concrétiser une coopération efficace et durable avec l'Algérie, qu'il a qualifiée de "partenaire fiable" qui honore toujours ses engagements et respecte ses obligations.

Au terme de la réunion, les deux parties sont convenues d'élaborer un projet d'accord-cadre entre les deux ministères, précédé d'une correspondance officielle de la partie ivoirienne définissant avec précision ses besoins et ses demandes prioritaires, en prélude à la mise en place d'un programme de coopération intégré entre les deux pays, conclut le communiqué.

## DIALOGUE SOCIAL

# Saihi renforce la concertation avec les commerçants et artisans

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a tenu jeudi une réunion de concertation avec le secrétaire général de Union générale des commerçants et artisans algériens, Issam Bedrissi, accompagné de membres du bureau national de l'organisation, dans le cadre du renforcement du dialogue avec les partenaires économiques et sociaux.

Par **Abed MEGHIT**

Cette rencontre, organisée au siège du ministère, traduit la volonté des pouvoirs publics de consolider les mécanismes de concertation avec les différentes catégories professionnelles, particulièrement les commerçants et artisans, considérés comme des acteurs essentiels dans la dynamique économique nationale et la création d'emplois.

Les échanges ont porté principalement sur les moyens de renforcer la coopération entre le ministère et l'UGCAA, notamment dans les domaines liés à la couverture sociale, à l'amélioration des prestations administratives et à la modernisation des services destinés aux affiliés du secteur.

Les deux parties ont également évoqué les défis auxquels font face les commerçants et artisans ainsi que les mécanismes susceptibles d'améliorer leur accompagnement.

Lors de son intervention, le ministre a souligné que son département poursuit la mise en œuvre d'un vaste programme de réforme et de modernisation du système de sécurité sociale, axé notamment sur la simplification des procédures administratives, le développement des services



numériques et l'amélioration de la qualité des prestations offertes aux assurés sociaux.

M.Saihi a insisté sur la nécessité d'accompagner les différentes catégories professionnelles dans le cadre d'une approche participative fondée sur l'écoute et la concertation.

Il a salué, à cet effet, le rôle joué par l'UGCAA dans l'encadrement des commerçants et artisans ainsi que dans la transmission de leurs préoccupations aux pouvoirs publics.

Le ministre a également annoncé la création d'un groupe de travail conjoint regroupant des représentants du ministère et de

l'Union afin d'examiner les dossiers soulevés et de proposer des solutions adaptées aux préoccupations exprimées sur le terrain.

Cette démarche vise à instaurer un cadre de dialogue permanent permettant un suivi régulier des questions liées à la protection sociale et aux conditions d'exercice des activités commerciales et artisanales.

De son côté, le secrétaire général de l'UGCAA a salué les efforts entrepris par le secteur du Travail pour améliorer les services administratifs et renforcer les dispositifs de prise en charge des commerçants et artisans à travers les diffé-

rentes wilayas du pays.

Il a également mis en avant l'importance du dialogue adopté par le ministère pour soutenir la stabilité socio-économique et renforcer la place des professionnels dans le processus de développement national.

À travers cette rencontre, les autorités publiques affichent leur volonté de consolider un climat de confiance avec les partenaires économiques et sociaux, tout en poursuivant les réformes destinées à promouvoir l'État social, améliorer le service public et soutenir la dynamique économique nationale.

**Abed MEGHIT**

## AID EL-ADHA 2026

# Large dispositif de permanence pour sécuriser l'approvisionnement dans l'Ouest du pays

À l'occasion de l'Aid El-Adha, les services du commerce ont mis en place un dispositif de permanence d'envergure destiné à garantir la continuité de l'approvisionnement des citoyens en produits de large consommation et en services essentiels à travers six wilayas de l'Ouest du pays.

Dans ce cadre, 4.780 commerçants ont été mobilisés afin d'assurer la disponibilité des produits de première nécessité durant les jours de fête, période généralement marquée par une forte demande et une intensification des besoins des ménages.

Cette organisation vise à prévenir toute rupture dans la chaîne d'approvisionnement et à garantir la régularité du service commercial. Selon la Direction régionale du commerce intérieur et de la régulation du marché national de Saïda, ce dispositif concerne les wilayas de Saïda, Mascara, Chlef, Tissemilt, Relizane et Tiaret. Les commerçants réquisitionnés exercent dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment les minoteries, les laiteries ainsi que les unités de production et de distribution d'eau minérale, considérées comme essentielles pour répondre aux besoins quotidiens des citoyens. En parallèle, 392 agents de contrôle ont été déployés sur le terrain afin d'assurer le suivi rigoureux de l'exécution du programme de permanence. Leur mission consiste à vérifier l'ouverture effective des commerces concernés, à contrôler le respect des engagements pris et à garantir la continuité du service durant toute la période de l'Aid. Les services concernés rappellent que la législation encadrant l'exercice des activités commerciales prévoit des sanctions à l'encontre des commerçants qui ne respectent pas l'obligation de permanence. Cette disposition vise à renforcer la discipline commerciale et à protéger les intérêts des consommateurs, notamment en période de forte consommation. À travers ce dispositif exceptionnel, les autorités entendent assurer une meilleure régulation du marché, maintenir la disponibilité des produits essentiels et garantir aux citoyens un approvisionnement stable et continu durant cette fête religieuse majeure.

**Abed MEGHIT**

## PROGRAMME "TAMKINE"

# Une nouvelle impulsion pour l'entrepreneuriat local à Chlef

Par **Abed MEGHIT**

Le programme "Tamkine", consacré au soutien et à l'accompagnement de l'entrepreneuriat, franchit une nouvelle étape avec le lancement de sa première session de formation dans la wilaya de Chlef, illustrant la volonté des pouvoirs publics de promouvoir l'esprit d'initiative et de soutenir les porteurs de projets à travers différentes régions du pays.

Cette initiative vise à encourager la création d'activités économiques locales capables de générer de l'emploi et de participer à la dynamique de développement territorial, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Dans le cadre de cette opération, plusieurs structures et projets ont été visités dans différentes communes

de la wilaya. Parmi eux figurent une entreprise spécialisée dans la confection de gâteaux ainsi qu'un établissement dédié à la rééducation motrice dans la commune de Chlef. D'autres projets innovants ont également retenu l'attention, notamment une entreprise spécialisée dans l'imagerie radiologique à Chettia et une activité de couture traditionnelle implantée à Oued Fodda.

Ces initiatives témoignent de la diversité des projets entrepreneuriaux développés localement et du potentiel économique dont disposent les jeunes porteurs d'idées innovantes dans plusieurs domaines allant des services de santé à l'artisanat traditionnel. Le programme prévoit également une visite à l'incubateur de Université Hassiba Benbouali de Chlef ainsi qu'une exposition regroupant

plusieurs projets innovants et start-up développés par des étudiants et jeunes entrepreneurs de la région.

Cette dynamique sera renforcée par l'inauguration d'une antenne de Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat dans la commune de Bouzeghaïa, une structure appelée à jouer un rôle essentiel dans l'accompagnement administratif, financier et technique des jeunes porteurs de projets.

À travers le programme "Tamkine", les autorités publiques entendent créer un environnement favorable à l'investissement local, à l'innovation et à la création de micro-entreprises capables de contribuer à la diversification économique et à la réduction du chômage, notamment chez les jeunes diplômés.

**Abed MEGHIT**

## COCAÏNE ET KIF SAISIS

# Vaste offensive contre les réseaux criminels

Par **Abed MEGHIT**

Les services de sécurité ont porté un coup sévère aux réseaux de trafic de stupéfiants à travers deux opérations coordonnées menées dans les wilayas de Djelfa et Laghouat. Cette intervention d'envergure, menée par les éléments de la Police judiciaire en coordination avec les services des Douanes, a permis le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et l'arrestation de quatorze individus présumés impliqués dans cette activité illicite.

Selon les informations communiquées par la Direction générale de la Sûreté nationale, les enquêteurs ont saisi plus de 34 kilogrammes de cocaïne ainsi que plus de 17 kilogrammes de kif traité destinés à alimenter plusieurs circuits de distribution clandestins à travers différentes régions du pays.

Les investigations approfondies menées par les services spécialisés ont également permis la récupération d'une somme d'argent estimée à 1 milliard et 140 millions de centimes provenant des revenus générés par le trafic de stupéfiants. Cette importante somme confirme

l'ampleur financière du réseau ciblé et les ramifications criminelles qui entourent ce type d'activités illégales. Les opérations ont été exécutées avec précision après un travail minutieux de surveillance et de collecte de renseignements ayant permis d'identifier les principaux membres du réseau ainsi que leurs modes opératoires liés au transport, au stockage et à la commercialisation des substances prohibées. Face à la gravité des faits, les quatorze suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes. Une partie des mis en cause a été déférée devant le procureur de la République près le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'Hamed, tandis que les autres ont été présentés devant le tribunal de Rouïba. Cette affaire illustre une nouvelle fois la mobilisation permanente des services de sécurité algériens dans la lutte contre les réseaux criminels liés au narcotrafic.

Elle traduit également la détermination des autorités à renforcer les dispositifs de contrôle et de surveillance afin de préserver la sécurité publique face à l'expansion des drogues dures et aux menaces qu'elles représentent pour la société.

**Abed MEGHIT**

## TOURISME ET DIASPORA

# Sofiane Chaib mise sur les compétences algériennes établies à l'étranger pour promouvoir l'image du pays

Le renforcement du rôle de la communauté nationale établie à l'étranger dans le développement des secteurs stratégiques continue de figurer parmi les priorités des autorités publiques.

Par Abed MEGHIT

C'est dans cette dynamique que le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu à Alger un groupe de professionnels algériens activant dans les domaines du tourisme, des voyages, de l'hôtellerie et de l'artisanat à travers plusieurs pays du monde.

Cette rencontre s'est tenue en marge du Salon international du tourisme et des voyages, un rendez-vous devenu au fil des années un espace privilégié de promotion des potentialités touristiques nationales et d'échanges entre les différents acteurs du secteur.

Les participants, issus de divers horizons professionnels, ont pris part à cette manifestation afin de partager leurs expériences et contribuer à la valorisation de la destination Algérie sur la scène internationale.

Au cours des échanges, les discussions ont porté sur les mécanismes susceptibles de renforcer l'implication de la diaspora algérienne dans le développement du tourisme national et dans la promotion des richesses culturelles, naturelles et artisanales du pays.

Cette rencontre a également permis d'explorer de nouvelles perspectives de coopération entre les compétences établies à l'étranger et les opérateurs locaux.



Sofiane Chaib a mis en avant l'importance de cette démarche participative, soulignant que l'intégration des compétences nationales vivant hors du pays constitue aujourd'hui un levier stratégique pour soutenir les secteurs économiques porteurs.

Il a rappelé que cette initiative s'inscrit dans une vision visant à associer davantage la communauté algérienne à l'étranger aux différentes manifestations et projets nationaux à travers une approche fondée sur la complémentarité et l'échange d'expertises.

Le responsable a également salué la qualité de la participation enregistrée lors de cette édition du SITEV, mettant en avant le rôle joué par les membres de la diaspora dans la promotion du produit touristique algérien.

Selon lui, les Algériens établis à l'étranger dispo-

sent d'un potentiel important pour contribuer au rayonnement international du pays grâce à leurs réseaux professionnels, leurs expériences et leur connaissance des marchés internationaux.

Les participants ont, de leur côté, exprimé leur satisfaction quant à cette initiative qui leur a permis de renouer davantage avec les acteurs nationaux du secteur touristique.

Ils ont estimé que ce type de rencontres favorise le partage des bonnes pratiques, le transfert d'expériences et l'émergence de nouvelles opportunités de coopération dans les domaines du tourisme et de l'artisanat.

Plusieurs intervenants ont également insisté sur la nécessité de renforcer les passerelles entre les investisseurs, les professionnels du tourisme et les compétences établies à l'étranger afin de développer une stratégie plus am-

bitieuse de promotion de la destination Algérie.

Ils ont réaffirmé leur disponibilité à contribuer activement à la valorisation des atouts touristiques et culturels du pays, tout en participant aux efforts visant à améliorer son attractivité sur les marchés internationaux.

Dans un contexte marqué par une concurrence croissante entre les destinations touristiques, l'Algérie cherche à mettre davantage en avant la diversité de son patrimoine naturel, culturel et civilisationnel.

Les autorités misent notamment sur la mobilisation des compétences nationales à l'étranger pour renforcer cette dynamique et soutenir les ambitions de développement du secteur touristique, considéré comme un axe important de diversification économique.

Abed MEGHIT

## MÉDIAS ALGÉRIENS

# Une présence renforcée à La Mecque

La délégation médiatique de la mission algérienne du hadj a marqué une participation remarquée au séminaire international de l'information sur le pèlerinage, organisé vendredi à La Mecque par le ministère saoudien de l'Information en coordination avec le Grand colloque du hadj.

Cette rencontre professionnelle a réuni des représentants de médias, des journalistes et des experts venus de plusieurs pays musulmans afin d'échanger autour des nouvelles approches médiatiques liées à la couverture des rites du pèlerinage.

La participation algérienne, représentée notamment par Algérie Presse Service, la Télévision algérienne, la Radio nationale ainsi que la cellule d'information de l'Office national du pèlerinage et de la omra, traduit la volonté des autorités algériennes de renforcer la présence médiatique nationale durant cette importante saison spirituelle et d'assurer une couverture professionnelle au service des hadjis algériens.

Les échanges ont porté sur les transformations numériques que connaît aujourd'hui le secteur des médias, mais également sur l'importance croissante de l'intelligence artificielle dans la diffusion de contenus modernes, fiables et instantanés.

Les participants ont souligné le rôle central de l'information dans l'accompagnement des pèlerins et dans la valorisation des efforts organisationnels déployés pour garantir le bon déroulement du hadj.

À cette occasion, le chef de la délégation, Mohamed Dif, a mis en avant les conditions d'accueil et d'accompagnement offertes cette saison aux pèlerins algériens grâce à la coopération continue entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite.

Il a également rappelé la profondeur historique des relations algéro-saoudiennes, évoquant notamment les positions de soutien du Royaume envers la Révolution algérienne durant les années de lutte pour l'indépendance.

Mohamed Dif a aussi insisté sur l'impact positif de la carte du hadj, devenue un outil facilitant considérablement les déplacements des pèlerins et l'accomplissement des rites dans des conditions plus fluides et sécurisées.

Cette rencontre a enfin permis de consolider les liens professionnels entre les médias algériens et leurs homologues internationaux autour d'une vision moderne de l'information religieuse, fondée sur la précision, la rapidité et la proximité avec les fidèles.

Abed MEGHIT

## ALGERIE : ROUTE CÔTIÈRE TOURISTIQUE

# Un chantier stratégique entre modernisation urbaine et valorisation du littoral

Par Abed MEGHIT

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection consacrée à l'état d'avancement du projet de réalisation de la route côtière touristique reliant Oued El Harrach à Tamentfoust, dans la commune d'El Marsa.

Ce projet stratégique s'inscrit dans le cadre du Plan bleu de développement et de modernisation de la capitale visant à transformer le littoral algérois en un espace moderne, attractif et mieux intégré à l'environnement urbain.

Longue de 14,5 kilomètres,

cette infrastructure est appelée à jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la circulation routière dans la partie est d'Alger, notamment au niveau des communes de Bordj El Kiffan et de Bordj El Bahri, souvent confrontées à une forte congestion automobile.

Les travaux actuellement en cours concernent un tronçon de neuf kilomètres comprenant plusieurs aménagements urbains modernes, parmi lesquels des promenades piétonnes, des espaces de détente et des installations sportives destinées aux familles et aux visiteurs.

Les autorités locales ambitionnent ainsi de créer un nouveau pôle de loisirs et de

tourisme côtier répondant aux standards urbains modernes.

Dans le même contexte, l'entreprise chargée de la réalisation de près de trois kilomètres supplémentaires a été officiellement installée après l'achèvement des travaux de protection du littoral.

Le lancement des nouvelles opérations est attendu dans les prochaines semaines, tandis que les procédures administratives liées au dernier tronçon du projet sont en phase finale de préparation.

Le projet prévoit également la réalisation d'un important port de pêche capable d'accueillir jusqu'à 700 embarcations.

Les études techniques sont



actuellement en cours afin de permettre le démarrage des travaux dans les meilleurs délais. Lors de cette visite, Mohamed Abdenour Rabehi a insisté sur la nécessité de respecter les normes de qualité ainsi que les

délais de réalisation fixés, soulignant que ce projet représente un levier essentiel pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens et pour la valorisation du front maritime de la capitale.

Abed MEGHIT

## VIH/SIDA L'Algérie et l'ONUSIDA renforcent leur coopération stratégique

La participation algérienne à la 79e Assemblée mondiale de la Santé à Genève a également été marquée par une importante réunion de travail entre la délégation algérienne et la directrice du management et des partenariats de l'ONUSIDA, Christine Stegling.

Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs dossiers prioritaires liés à la lutte contre le VIH/Sida et au renforcement de la coopération sanitaire internationale.

Les discussions ont porté sur les efforts engagés pour atteindre l'objectif de triple élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, à travers le renforcement du dépistage précoce, l'amélioration de la prise en charge médicale ainsi que le suivi sanitaire des mères et des nouveau-nés.

Les deux parties ont souligné l'importance de consolider les dispositifs de prévention afin de réduire les risques de transmission et d'améliorer les indicateurs de santé publique.

La rencontre a également permis d'examiner les mécanismes de prévention destinés aux populations vulnérables.

Les échanges ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche globale basée sur la sensibilisation, l'accès facilité aux soins, le diagnostic précoce ainsi que l'accompagnement psychologique et social des personnes concernées.

Les responsables ont en outre évoqué les perspectives de renforcement du partenariat entre l'Algérie et l'ONUSIDA, notamment à travers la possibilité d'implanter un bureau régional du programme en Algérie.

Cette éventualité reflète la reconnaissance du rôle grandissant de l'Algérie dans le domaine de la santé publique et de son engagement constant dans les programmes de prévention et de lutte contre les épidémies.

Grâce à sa position stratégique et à l'expérience acquise dans plusieurs domaines sanitaires, l'Algérie apparaît aujourd'hui comme un partenaire clé dans les initiatives régionales de santé publique.

Les discussions ont ainsi permis de mettre en avant la volonté commune des deux parties de renforcer la coordination et de développer des actions conjointes au service des objectifs de développement durable et de la santé publique aux niveaux régional et international.

À travers cette dynamique de coopération, l'Algérie confirme sa détermination à poursuivre son engagement dans les programmes internationaux de lutte contre le VIH/Sida et à contribuer activement aux efforts visant à améliorer la prévention, le dépistage et l'accompagnement sanitaire au profit des populations africaines.

**Abed M.**

## SANTÉ AFRICAINE L'Algérie et l'OMS renforcent leur partenariat stratégique

En marge des travaux de la 79e Assemblée mondiale de la Santé organisée à Genève, en Suisse, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a tenu une importante séance de travail avec le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, consacrée aux défis sanitaires auxquels fait face le continent africain et aux perspectives de coopération entre l'Algérie et l'organisation internationale.



**Par Abed Meghit**

Cette rencontre intervient dans un contexte mondial marqué par l'évolution rapide des risques sanitaires, les mutations épidémiologiques et les fortes pressions pesant sur les systèmes de santé, notamment dans les pays africains.

Les discussions ont ainsi porté sur les mécanismes susceptibles de renforcer la résilience des structures sanitaires africaines face aux crises et aux urgences sanitaires, à travers le développement de systèmes de réponse rapide, l'élargissement de la couverture sanitaire universelle et l'amélioration des dispositifs de prévention.

Le ministre algérien a mis en avant le rôle déterminant joué par l'OMS dans la lutte contre les maladies transmissibles et dans l'accompagnement des pays africains en matière d'expertise scientifique et technique.

Il a notamment salué les efforts des experts de l'organisation dans les opérations d'évaluation et de certification de l'éradication de plusieurs maladies, dont le trachome, souli-

gnant l'importance d'une coopération internationale fondée sur la solidarité sanitaire et le partage des compétences. Les échanges ont également permis d'examiner les voies de consolidation du partenariat entre l'Algérie et l'OMS dans plusieurs domaines stratégiques, notamment le renforcement des systèmes de surveillance épidémiologique, la coordination régionale dans la lutte contre les épidémies et l'amélioration des indicateurs de santé publique à l'échelle africaine.

Parmi les dossiers majeurs abordés figure le projet de création d'un centre international de référence dédié à la vaccination et à la lutte contre les maladies tropicales dans la wilaya de Tamanrasset.

Ce projet, porté par les autorités algériennes, s'inscrit dans une vision ambitieuse visant à faire du Sud algérien un véritable pôle sanitaire régional au service des pays du Sahel et du continent africain.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'un accompagnement technique et scientifique de l'OMS pour concrétiser cette initiative, à travers le développement de programmes de

formation, le renforcement des capacités des laboratoires et l'appui à la recherche scientifique dans le domaine des maladies tropicales et des épidémies transfrontalières.

De son côté, le directeur général de l'OMS a salué les progrès réalisés par l'Algérie dans le développement de son système de santé, notamment en matière de prévention, de prise en charge médicale, de numérisation des services sanitaires et de développement de l'industrie pharmaceutique nationale.

Il a également mis en avant le rôle croissant joué par l'Algérie dans la promotion de la coopération africaine dans le domaine de la santé et dans le renforcement des mécanismes de solidarité sanitaire entre les pays du continent.

Cette rencontre traduit ainsi la volonté commune des deux parties de consolider un partenariat stratégique orienté vers le développement sanitaire africain, dans une dynamique de coopération régionale visant à améliorer durablement la santé des populations et à renforcer les capacités des systèmes de santé face aux défis futurs.

## SIDI BEL-ABBES

### Plus de 480 poches de sang collectées au terme de la caravane "Banque de la Vie"

La caravane nationale de don de sang "Banque de la Vie" a collecté 485 poches de sang dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, grâce à une forte affluente de donateurs qui se sont présentés aux différents points mobilisés pour cette opération, clôturée mercredi soir, a-t-on appris auprès des organisateurs.

La directrice générale de l'Agence Nationale du Sang (ANS), Houria Souafi, a précisé que "la wilaya de Sidi Bel-Abbes a constitué la dernière étape de cette troisième édition de la caravane, lancée en coordination avec la Chaîne 1 de la Radio Nationale", soulignant que la wilaya "a été pionnière à l'échelle nationale en réalisant ce franc succès et en enregistrant un engouement sociétal remarquable".

De son côté, le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, Redouane Kina, a mis en avant le rôle de la mobilisation logistique et humaine qui a accompagné cette initiative, indiquant que les services de santé ont mobilisé plusieurs centres de

transfusion sanguine à travers le territoire de la wilaya afin de rapprocher l'opération des citoyens.

La chef du centre de transfusion sanguine de la wilaya, Dr Latifa Adaïda, a indiqué que cinq points stratégiques ont été installés à travers le territoire de la wilaya pour accueillir les donateurs.

Il s'agit de la place du "1er Novembre" au chef-lieu de la wilaya, du Centre de lutte contre le cancer (CAC), ainsi que des espaces et services dédiés au sein des établissements hospitaliers des dairas de Ras El Ma, Tabia et Telagh, qui ont été dotés de l'ensemble des équipes médicales et paramédicales spécialisées.

Cette campagne nationale, qui s'inscrit dans le cadre des programmes tracés conjointement par le ministère de la Santé et l'Agence Nationale du Sang pour ancrer la culture du don permanent, vise à renforcer le stock de la wilaya et à l'orienter vers le sauvetage des patients admis dans les services sensibles, à l'instar des malades atteints de cancer et des urgences médico-chirurgi-

cales. L'opération s'est déroulée dans une parfaite coordination entre le secteur de la santé, le mouvement associatif et les volontaires du Croissant-Rouge algérien (CRA).

Cette initiative humanitaire a été accompagnée par le lancement d'un "plateau en direct" et ouvert de la Chaîne 1 de la Radio Nationale depuis la place du "1er Novembre", dans le cadre du partenariat liant la Radio Nationale à l'Agence Nationale du Sang sous le slogan "Par ton sang, la vie bat son plein", afin de contribuer à la sensibilisation des citoyens et à les inciter à participer massivement. Au terme de cette manifestation solidaire, une cérémonie a été organisée en l'honneur des donateurs et des partenaires actifs, marquée par la remise d'attestations de reconnaissance et de distinctions d'encouragement, en guise de gratitude pour les valeurs d'entraide et de solidarité humaine manifestées tout au long de cette campagne.

**APS**

## ÉPIDÉMIE D'EBOLA Le risque en RDC passe d'élevé à "très élevé"

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) représente désormais un risque "très élevé", le niveau d'alerte maximal, contre "élevé" précédemment, a annoncé vendredi le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tandis que les risques au niveau régional restent inchangés.



"L'épidémie d'Ebola en RDC se propage rapidement", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, en conférence de presse à Genève.

"Auparavant, l'OMS avait évalué le risque comme étant élevé aux niveaux national et régional, et faible au niveau mondial.

Nous révisons actuellement notre

évaluation des risques pour le qualifieur de très élevé au niveau national, élevé au niveau régional et faible au niveau mondial", a-t-il ajouté.

"Très élevé" est "le niveau de risque le plus élevé", a précisé un porte-parole de l'OMS. L'épidémie s'est propagée dans la province du Nord-Kivu et sa voisine du Sud-Kivu. M. Tedros a

souligné que l'épidémie est en réalité "bien plus importante".

Il a ainsi fait état de près de 750 cas suspects et 177 décès suspects en RDC.

"Ces chiffres évoluent à mesure que les efforts de surveillance et les tests de laboratoire s'améliorent, mais la violence et l'insécurité entravent la réponse", a relevé M. Tedros.

### Ouganda : trois nouveaux cas du virus Ebola confirmés

Trois nouveaux cas du virus Ebola ont été confirmés samedi en Ouganda, ont affirmé les autorités sanitaires de ce pays voisin de la République démocratique du Congo (RDC), épicentre de l'épidémie.

"Trois nouveaux cas ont été confirmés dans le pays, ce qui porte le nombre total à cinq", selon un communiqué du ministère de la Santé ougandais.

D'après les autorités sanitaires, les malades sont "un chauffeur ougandais

qui transportait le premier cas confirmé dans le pays", ainsi qu'une "professionnelle de santé qui a été contaminée lors de soins prodigués sur cette même personne.

Ces deux personnes sont actuellement sous traitement. Le dernier cas est une Congolaise arrivée en Ouganda par avion.

"Tous les contacts liés aux cas confirmés ont été identifiés et font l'objet d'un suivi et d'une surveillance", a assuré le minis-

trère de la Santé. L'Ouganda, qui a suspendu jeudi tous les transports publics à destination de la RDC, avait confirmé le 15 mai la présence d'Ebola sur son territoire après la découverte de deux cas, dont un est décédé.

L'OMS a déclenché une alerte sanitaire internationale pour faire face à l'épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC.

Il y a près de 750 cas suspects et 177 décès suspects en RDC, pays d'environ 100

millions d'habitants où l'épidémie "se propage rapidement", a alerté vendredi le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus.

En l'absence de vaccin et de traitement homologué contre la souche Bundibugyo du virus responsable de la flambée actuelle, les mesures pour tenter d'enrayer sa propagation reposent essentiellement sur le respect des mesures barrières et la détection rapide des cas d'infection.

### PALESTINE Agression sioniste contre Ghaza : le bilan s'alourdit à 72.783 martyrs et 172.779 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.783 martyrs et 172.779 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de huit martyrs, ainsi que 29 blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, 890 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.677 autres ont été blessés, tandis que les corps de 777 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

### JOURNÉE INTERNATIONALE DES INFIRMIÈRES L'OMS relève l'existence d'inégalités parmi le personnel infirmier dans le monde

L'Académie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a relevé vendredi, à l'occasion de la Journée internationale des infirmières, l'existence d'inégalités parmi le personnel infirmier dans le monde, où environ 78 % d'entre eux exercent dans des pays qui ne représentent que 49 % de la population mondiale.

Un rapport sur la situation du personnel infirmier dans le monde 2025 démontre que "le nombre d'infirmières et d'infirmiers est passé de 27,9 millions en 2018 à 29,3 millions en 2023".

Cependant, il a relevé l'existence de grandes disparités entre les régions et les pays, précisant qu'"environ 78 % des infirmières et des infirmiers exercent dans des pays qui représentent à peine 49 % de la population mondiale".

Les inégalités parmi le personnel infirmier au niveau mondial privent "une grande partie de la population de services de santé essentiels", ce qui pourrait menacer, est-il expliqué, les progrès vers "l'instauration de la couverture sanitaire universelle (CSU), le renforcement de la sécurité sanitaire mondiale et la réalisation des Objectifs de développement durable liés à la santé".

"Pour combler cet écart, il ne suffit pas d'investir.

Il faut mener une action coordonnée, partager les expériences et instaurer une collaboration durable entre les pays et les institutions", a déclaré Dr Amelia Latu Afuhaamango Tuipulotu, responsable-chef des services infirmiers de l'OMS.

Désignés par le directeur général de l'OMS, les centres collaborateurs soutiennent les programmes de l'OMS au niveau national, régional et mondial, tout en renforçant les capacités de recherche, de formation et des systèmes de santé, a indiqué le rapport.

Il a souligné que "plus de 800 centres collaborateurs dans plus de 80 pays, dont ceux membres du réseau, contribuent aux travaux de l'OMS".

"Le réseau mondial montre ce qu'il est possible de faire en mettant en commun les compétences au-delà des frontières", a expliqué Dr Tuipulotu. L'OMS a souligné, à l'occasion de cette journée, le rôle essentiel du personnel infirmier et des sages-femmes, ainsi que des réseaux mondiaux qui les soutiennent, dans le renforcement des systèmes de santé et la promotion de la CSU.

### MSF achemine une importante cargaison de matériel médical vers l'Ituri

Une importante cargaison de matériel médical et logistique de l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) est en route vers la province de l'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, épicentre de la récente épidémie d'Ebola qui continue de faire des victimes, rapportent des médias.

Selon MSF, huit tonnes d'équipements doivent arriver vendredi à Bunia, chef-lieu de l'Ituri, afin de renforcer les capacités de prise en charge des malades et d'appuyer les équipes déployées sur le terrain.

La cargaison comprend notamment des médicaments, des équipements de protection individuelle ainsi que du matériel destiné à l'installation et à l'extension des infrastructures sanitaires adaptées à la lutte contre Ebola.

"L'enjeu est d'arriver le plus rapidement possible sur site avec du personnel et du matériel, tout en assurant une coordination avec les différents acteurs présents dans la zone", a expliqué Clément Chauvel,



coordonnateur logistique de MSF Belgique à Kinshasa.

L'organisation humanitaire a également indiqué que plusieurs tentes spécialisées, conçues pour le suivi sécurisé des patients, figurent parmi les équipements acheminés vers la région. Par ailleurs, six véhicules aménagés en ambulances devraient être envoyés durant le week-end afin de soutenir les opérations sanitaires dans les zones affectées.

Plusieurs organisations interna-

tionales, dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF, participent également à la riposte contre l'épidémie.

Les acteurs humanitaires soulignent toutefois que la réponse sanitaire doit être accompagnée de mesures de sensibilisation communautaire et de protection, dans une région confrontée à une situation sécuritaire fragile.

APS

Dimanche 24 mai 2026

# ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL Un travail stressant augmente le risque

Après le tabac et l'hypertension, il faut désormais ajouter le stress au travail dans la liste des facteurs qui favorisent le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC).

On savait déjà qu'un AVC sur quatre est directement en lien avec le tabac et que l'hypertension est un facteur de risque important. Grâce à une méta-analyse d'une demi-douzaine d'études antérieures pilotée par le Dr Dingli Xu de l'Université de Guangzhou, en Chine, on sait désormais que le stress au travail est également un risque important d'accident vasculaire cérébral. Pour explorer ce risque plus en profondeur, le médecin a donc examiné les dossiers médicaux de plus de 130 000 personnes qui ont été suivies sur des périodes allant de 3 à 17 ans. Ils ont été classés en quatre catégories, en fonction du niveau de stress généré par leur travail : Les emplois passifs : le plus souvent des emplois manuels avec peu d'exigences et peu de contrôle. Les emplois peu stressants (parmi lesquels le médecin a

placé les architectes par exemple) Les emplois à stress élevé : tous les emplois de service, avec notamment les infirmières et les serveurs. Les emplois très actifs nécessitant beaucoup d'exigence et de contrôle : on y trouve les médecins, les ingénieurs et les enseignants. Dans cette étude, publiée sur l'édition en ligne de la revue Neurology, les chercheurs ont découvert que les personnes occupant un emploi à stress élevé avaient 22% de risques en plus de faire un AVC, par rapport à ceux occupant un emploi passif et un risque accru de 58% de faire un AVC ischémique (c'est-à-dire lié à l'obstruction d'une artère cérébrale). En outre, face à cette gestion du stress, hommes et femmes ne sont pas à égalité puisque le risque d'AVC est supérieur de 33% chez les femmes. Un lien entre le travail et le risque d'AVC avait déjà été fait il y



a quelques mois par des chercheurs britanniques qui avaient révélé que travailler plus de 55 heures par semaine augmentait de 33% le risque de faire un AVC et de 13% celui de développer une maladie des coronaires par rapport à un travail hebdomadaire de 35 à 40 heures.

## AVC et rupture d'anévrisme : quelle différence ?

Si l'on a globalement une idée de ce que signifient accident vasculaire cérébral (AVC) et rupture d'anévrisme, la différence entre les deux est plutôt floue. En vérité, la rupture d'anévrisme est un cas particulier d'AVC. On vous explique. On confond souvent rupture d'anévrisme cérébral et accident vasculaire cérébral, ou AVC. Si ces deux affections touchent la circulation sanguine du cerveau et constituent une urgence vitale, elles n'ont pas tout à fait la même définition. En réalité, l'accident vasculaire cérébral est une défaillance de la circulation sanguine dans une région plus ou moins grande du cerveau. Dans la zone touchée, les cellules sont privées d'oxygène apporté par le sang, et risquent donc de mourir si ce manque dure trop longtemps.

L'AVC regroupe plusieurs affections qui ont différentes origines. Dans un premier temps, deux grandes classes d'AVC se distinguent. L'AVC peut être dû à un arrêt du flux sanguin, à cause d'un caillot par exemple. On parle alors d'AVC ischémique cérébral, aussi appelé infarctus cérébral. Ce type d'AVC concerne 80% des cas d'AVC. Le caillot qui bouche le vaisseau peut avoir été amené par la circulation sanguine (AVC embolique), ou s'être formé directement dans le cerveau (thrombose).

Ce type d'AVC s'oppose à l'AVC hémorragique, causé par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau, entraînant une hémorragie. Un hématome se forme, comprime la zone cérébrale atteinte et interromp la circulation sanguine. Ce scénario concerne 20% des AVC.

**LE CAS PARTICULIER DE LA RUPTURE D'ANÉVRISME**  
Parmi les AVC hémorragiques, on distingue deux cas particuliers : la malformation des vaisseaux sanguins et la rupture d'anévrisme. La malformation des vaisseaux sanguins, présente généralement dès la naissance, augmente le risque d'AVC hémorragique. L'anévrisme cérébral est un point faible d'un vaisseau sanguin, une dilatation anormale d'une artère qui rigole le cerveau. Ce type d'anomalie est plus souvent présent chez les personnes souffrant d'hypertension, de cholestérol ou encore chez les fumeurs sous la pression artérielle, un ballon de sang se forme au niveau de l'anévrisme. La rupture de l'anévrisme entraîne alors une hémorragie cérébrale qui peut être fatale. Ce cas particulier concerne 10% des AVC et est responsable de 50% des AVC mortels chez les personnes de moins de 60 ans.

Noter qu'il existe des ruptures d'anévrisme non cérébrales, ayant lieu au niveau de l'aorte, la plus grosse artère de l'organisme, et part du cœur pour alimenter les organes en oxygène.

Illustration : M. Nourmand

# Le piment rouge réduit le risque d'infarctus et d'AVC

On connaissait les effets du piment sur la longévité. Une nouvelle étude laisse entendre que cette épice permettrait de réduire le risque d'infarctus et d'AVC

Certaines études ont déjà montré que le piment rouge avait des effets protecteurs contre le cancer colorectal et contre le cancer du poumon. Une autre, publiée plus récemment, a laissé entendre que le piment avait aussi des effets sur notre longévité. Les consommateurs de piment rouge AYANT un taux de mortalité de 21,6% comparé à un taux de 33,6% chez les non-consommateurs.

DES ANNÉES DE VIE GAGNÉES GRÂCE À LA CAPSICAÏNE

La liste de ses effets protecteurs s'allonge désormais, avec une nouvelle étude italienne, qui montre que la consommation régulière de piment réduit le risque d'accident vasculaire cérébral et d'infarctus. Cette étude a été réalisée dans le Sud de l'Italie, région où le piment est un ingrédient de base de la cuisine. En suivant 28 000 habitants pendant 8 ans, les chercheurs ont constaté que les volontaires qui consommaient de la cuisine pimenterie au moins 4 fois par semaine avaient un risque de décès par crise cardiaque réduit de 40% et un risque de décès par AVC, diminué plus que de moitié.

Selon les scientifiques, cet effet sur l'espérance de vie serait dû à la capsocaïne, un des composés



du piment, qui possède de nombreuses vertus pour notre organisme. Il métabolise la graisse, stocke l'énergie dans différents organes et protège contre l'accumulation de plaques susceptibles de boucher les artères. Il a également un effet protecteur contre le cholestérol et il désactive certains régulateurs de croissance cellulaires, permettant de réduire le risque de tumeurs cancéreuses.

## AVC : les régimes végétariens et végétaliens augmenteraient le risque

Une étude anglaise souligne que les végétariens et végétariens ont 20% de risques supplémentaires de faire un AVC.

Une étude publiée dans le British Medical Journal révèle que les personnes qui suivent un régime végétarien ou végétalien augmentent les risques de faire des accidents vasculaires cérébraux. Par contre, leur risque de développer une maladie cardiaque a tendance à être plus bas.

20% D'AVC EN PLUS

Les dossiers de 48 000 personnes ont été étudiés sur une période de 18 ans par des chercheurs de l'Université d'Oxford. Ces personnes n'avaient aucun antécédent



d'AVC ou de maladie cardiaque. Parmi eux se trouvaient des pescitariens (7506 personnes), des végétariens et végétaliens (16 254 personnes) et des carnivores (24 428 personnes). Évidemment, leur condition physique, tabagisme et leur activité physique ont été pris en compte. Les personnes avec des régimes à base de végétaux et pescitariens ont vu leurs risques de développer une maladie cardiaque baisser respectivement de 22% et 13%. Par contre, les AVC étaient de 20% plus élevés chez ces types de régimes par rapport aux carnivores. Cela pourrait s'expliquer par un manque de vitamine B12 mais d'autres études doivent être menées pour confirmer cette théorie.

## AVC : 10 facteurs de risque évitables

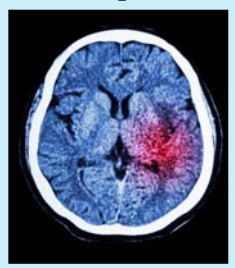
L'accident vasculaire cérébral (AVC) pourrait être limité. En effet, il serait majoritairement causé par 10 facteurs de risque évitables.

Il existerait 10 facteurs de risque évitables de l'accident vasculaire cérébral (AVC), selon les résultats d'une étude publiée par la revue médicale The Lancet. Alcoolisme, hypertension, alimentation de mauvaise qualité... Ces 10 facteurs de risque sont responsables de la majorité (90,7%) de ces accidents et peuvent tous être réduits ou limités.

Les chercheurs de l'Université McMaster (Canada) et ceux de l'Université de Galway (Irlande) ont analysé les données médicales des 20 000 participants de « Interstroke », une étude qui cherche à comprendre les principales causes d'AVC

dans différents groupes de population, en fonction de l'âge, du sexe et des deux types d'AVC. Ils ont pu observer 10 causes responsables de la majorité des AVC et calculer leur « part de responsabilité » respectives.

- LA PART DE RISQUE ATTRIBUABLE À CHAQUE FACTEUR POUR L'AVC
- 47,9% pour l'hypertension,
  - 35,3% pour l'inactivité physique,
  - 26,3% pour les lipides
  - 23,2% pour une mauvaise alimentation,
  - 18,6% pour l'obésité,
  - 12,4% pour le tabagisme,
  - 9,1% pour les causes cardiaques,
  - 5,8% pour la consommation d'alcool,
  - 5,8% pour le stress,



3,9% pour le diabète.

Mais les chercheurs rappellent que ces cas de figures sont souvent liés les uns aux autres.

« L'échantillon est de taille suffisante pour explorer les facteurs de risque d'AVC dans toutes les grandes régions du monde, pour différents groupes de population et pour les sous-types d'AVC », précise le Dr Martin O'Donnell, auteur principal de l'étude.

Des résultats à prendre en compte, car l'AVC est une maladie qui atteint en moyenne 130 000 individus par an en France, faisant 33 000 décès et 77 000 victimes souffrant toute leur vie d'aphasie (perte de la capacité à parler, à comprendre des messages écrits) et de problèmes de mémoire.

## Arrêter de fumer diminue les risques

Stopper la cigarette est un bon moyen d'écarter le risque d'avoir un AVC hémorragique, la forme la plus grave d'accident vasculaire cérébral.

Alors que le tabac est à l'origine de 12% des accidents vasculaires cérébraux (AVC), une nouvelle étude de chercheurs de l'université d'Helsinki en Finlande démontre que stopper la cigarette permet de baisser le risque d'avoir un AVC. Les scientifiques parlent précisément de la forme d'AVC la plus grave, à sa-



voir l'hémorragie méningée. Celle-ci, également appelée AVC hémorragique, constitue la deuxième forme d'AVC avec l'AVC ischémique. L'AVC hémorragique se caractérise par l'irruption massive de sang dans les méninges et fait suite à une rupture d'anévrisme d'une artère dans le cerveau. L'hémorragie méningée, moins fréquente (20 % des cas) que l'AVC ischémique mais pouvant être mortelle, est liée à l'obstruction d'une artère du cerveau par un caillot

L'expérience, détaillée dans la revue Neurology, prouve que l'arrêt du tabac a des effets immédiats sur la diminution du risque d'AVC hémorragique.

Les chercheurs sont partis du constat que la prévalence d'hémorragie méningée avait diminué dans la population finlandaise entre 1991 et 2012. Le nombre de cas a baissé de 45% chez les femmes, et de 38% chez les hommes âgés de moins de 50 ans. Et même chez les plus de 50 ans, la tendance dépressive s'est vé-

rifiée (-26% pour les femmes, -16% pour les hommes).

L'explication, les chercheurs l'ont rapidement trouvée : ils ont vu que cette baisse d'AVC hémorragique coïncidait avec la diminution du tabac chez les Finlandais sur la même période. Chez les 15-64 ans, la consommation de tabac s'est en effet infléchi de 30%. Une étude qui pourrait fournir une raison supplémentaire à ceux qui souhaitent arrêter de fumer à la rentrée.

## Attention à l'hypocholestérolémie !

Un taux de cholestérol trop faible peut aussi faire des dégâts : d'après une récente étude américaine, l'hypocholestérolémie favoriserait la survenue d'un AVC hémorragique. On parle beaucoup de l'hypercholestérolémie, qui correspond à un taux de cholestérol trop élevé (plus de 2 grammes par litre de sang). Mais on parle un peu moins de l'hypocholestérolémie : derrière ce nom barbare se cache un taux de cholestérol sanguin trop faible par rapport à la moyenne.

Rare, l'hypocholestérolémie toucherait entre 2% et 5% de la population : elle est souvent liée à un cancer (du côlon, du poumon, du sang...), à une insuffisance hépatique (cirrhose, hépatite...), à une dépression, à un problème de thyroïde ou encore à une dénutrition. Des chercheurs de la American Academy of Neurology viennent de découvrir que les femmes ayant un taux de cholestérol LDL (Low Density Lipoproteins) trop faible - c'est-à-dire inférieur à 70 mg/dL de sang - présentaient un risque plus élevé de subir

un AVC hémorragique. Souvent qualifié de « mauvais cholestérol », le cholestérol LDL est véhiculé du foie jusqu'aux organes, ce qui peut entraîner la formation de « plaques de graisse » sur les parois artérielles, avec un risque d'obstruction et donc, de pathologie cardiovasculaire. Les chercheurs américains ont travaillé avec 27 937 femmes âgées de 45 ans et plus, qui ont été suivies durant 19 ans. Au cours de la période d'observation, 137 femmes ont subi un AVC hémorragique - il s'agit de la rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau, ce qui entraîne un saignement intracérébral.

Neuf femmes sur les 1069 présentant un taux de cholestérol LDL inférieur à 70 mg/dL de sang étaient concernées, soit 0,8 %. D'après les chercheurs (qui ont publié leurs conclusions dans la revue scientifique Neurology), les femmes ayant un taux de cholestérol LDL « trop faible » auraient environ 2,2 fois plus de risques de subir un AVC hémorragique au cours de leur vie. Bon à savoir !



## SOMALIE

## Les autorités somaliennes réaffirment leur attachement indéfectible à l'unité et à la souveraineté du territoire

La Somalie a réaffirmé son attachement indéfectible à l'unité et à la souveraineté de son territoire, rejetant catégoriquement toute initiative ou mesure unilatérale portant atteinte au statut juridique et politique du pays ou contraire à la légalité internationale ainsi qu'aux résolutions des organisations régionales et internationales concernées.



Les autorités somaliennes ont condamné, mercredi soir, avec la plus grande fermeté l'initiative de la région du nord-ouest du pays, connue sous le nom de "Somaliland", consistant à ouvrir ce qu'elle a qualifié de "représentation diplomatique" dans la

ville d'El-Qods occupée. La Somalie a souligné que cette démarche est "rejetée et juridiquement nulle à tous égards", affirmant qu'elle ne produit aucun effet légal et constitue "une provocation inacceptable pour les mondes arabe et musulman".

Pour rappel, l'entité sioniste avait annoncé, fin décembre dernier, reconnaître le "Somaliland" comme un Etat indépendant et souverain, une décision qui avait suscité un large rejet de la part du gouvernement et du peuple somaliens, lesquels avaient considéré cette mesure comme une atteinte directe à la souveraineté de la Somalie et à son unité nationale. Cette annonce avait également été largement dénoncée aux niveaux arabe, régional et islamique, au motif qu'elle constitue un précédent dangereux et une menace pour la paix et la sécurité internationales ainsi que pour les principes établis du droit international et de la Charte des Nations unies.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Le Maroc de nouveau mis en cause dans le traitement judiciaire des détenus sahraouis

Le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) a conclu mercredi que les autorités marocaines avaient violé plusieurs dispositions de la Convention contre la torture impliquant des détenus sahraouis arrêtés après le démantèlement du camp de Gdeim Izik, en 2010. Dans une décision rendue publique mercredi, l'organe onusien évoque un "schéma constant" d'actes de torture, d'aveux extorqués et de manquements répétés aux obligations internationales de Rabat.

Le Comité onusien contre la torture a conclu que les autorités marocaines avaient violé des dispositions de la Convention contre la torture dans quatre nouvelles affaires impliquant des détenus sahraouis de Gdeim Izik.

Dans ses conclusions, il affirme que ces dossiers ne relèvent pas d'incidents isolés, mais révèlent au contraire "un problème structurel" dans la gestion des affaires liées à ce dossier sensible. L'organe onusien souligne avoir déjà rendu des décisions si-

milaires dans six affaires précédentes. Les plaignants affirment avoir subi de graves sévices lors de leur arrestation et de leur détention : passages à tabac, brûlures, menaces de viol, isolement prolongé et privation de soins.

Selon le Comité, ces allégations n'ont jamais fait l'objet d'enquêtes "rapides, impartiales et efficaces", malgré les obligations internationales du Maroc. Le vice-président du Comité, Peter Vedel Kessing, a dénoncé la répétition de pratiques préoccupantes, notamment l'utilisation devant les tribunaux d'aveux obtenus sous la contrainte.

"Lorsque des allégations de torture sont soulevées de manière répétée et ignorées, l'interdiction absolue de la torture est mise en péril", a-t-il averti.

Le Comité critique également les expertises médicales ordonnées plusieurs années après les faits, estimant qu'elles ne respectaient pas les standards du Protocole d'Istanbul, référence internationale en matière d'en-

quête sur les actes de torture. Au-delà de la condamnation juridique, l'ONU appelle Rabat à ouvrir des enquêtes indépendantes, à réexaminer les condamnations des plaignants, à accorder des réparations aux victimes et à garantir leur accès à leurs familles, avocats et médecins. Pour rappel, plusieurs autres plaintes individuelles de détenus du camp Gdeim Izik ont été examinées. Le Comité avait déjà condamné le Maroc en 2016 pour actes de torture et aveux forcés contre le détenu Naâma Asfari. Plusieurs affaires ont suivi entre 2019 et 2023 pour les mêmes faits, confirmant un "schéma constant et répété" d'actes de torture.

Le camp de Gdeim Izik, démantelé en 2010 près de Laâyoune occupée, avait été créé par des militants sahraouis vivant au Sahara occidental occupé pour protester contre l'occupation, la discrimination et les mauvaises conditions socio-économiques.

## Le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, détenteur du droit de souveraineté sur son territoire

L'ambassadeur sahraoui auprès de l'Algérie, M. Khatri Adouh Khatri, a réaffirmé, mercredi, que le Maroc ne détient pas la souveraineté sur le Sahara occidental et ne saurait, par conséquent, imposer aux Sahraouis la proposition d'"autonomie", soulignant que le Front Polisario constitue l'unique et légitime représentant du peuple sahraoui, qui lutte pour arracher son droit, non seulement à l'autodétermination, mais aussi à la liberté et à l'indépendance. M. Khatri Adouh intervenait lors d'une conférence intitulée "Décolonisation du Sahara occidental : le Front Polisario, 53 ans de résistance pour l'autodétermination", tenue à l'Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques (ENSSP), à l'occasion du 53e anniversaire de la création du Front populaire de libération de la Segouia el-Hamra et du Rio de Oro le 10 mai 1973, et du déclenchement de la lutte armée contre le colonisateur espagnol le 20 mai 1973.

Le Front Polisario est le seul représentant légitime du peuple sahraoui, qui détient exclusivement le droit de souveraineté sur le Sahara occidental, a-

t-il martelé. Le peuple sahraoui est conscient et attaché à son droit à l'autodétermination, à l'indépendance et à la pleine souveraineté, a-t-il dit, ajoutant "Nous luttons contre la domination coloniale et expansionniste marocaine".

Dans ce cadre, les participants à la conférence ont débattu de la question du Sahara occidental, de la résistance armée à l'autodétermination inéluctable, soulignant que les mouvements de libération ne sauraient être effacés, le Front Polisario ayant mené, depuis sa création, un parcours exceptionnel, passant de la lutte armée légitime contre le colonialisme à l'édification d'institutions souveraines, s'imposant comme l'unique et légitime représentant du peuple sahraoui dans les fora internationaux et continentaux.

Les participants ont tenu à réitérer la position de l'Algérie en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers un référendum libre et régulier, rejetant toute tentative de passer outre le droit international et d'imposer une politique du fait accompli.

## SOUDAN

## Plus de 4 millions de déplacés et réfugiés sont rentrés chez eux (ONU)

Près de 4,2 millions de personnes sont rentrées volontairement ces dernières semaines au Soudan ravagé par un conflit, qui connaît une évolution plus dramatique avec l'intensification de l'usage des drones, a indiqué une agence des Nations unies.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 83 % des rapatriés sont des déplacés internes, tandis que 17 % revenaient de l'étranger.

Environ la moitié des retours sont des jeunes de moins de 18 ans, précise un rapport de l'OIM publié vendredi.

Si le nombre de rapatriés a augmenté de 6 % par rapport au mois précédent, celui des personnes déplacées a diminué de 23 % par rapport au pic de population déplacée enregistré, et de moins de 1 % par rapport au mois précédent.

La majorité des retours a été enregistrée à Khartoum (1,9 million) et à Al Jazirah (1,1 million). L'agence onusienne indique que plus de deux millions de personnes supplémentaires devraient rentrer cette année dans la capitale soudanaise.

Environ la moitié des retours ont été recensés dans des zones urbaines (52 %), tandis qu'environ la moitié (48 %) l'ont été dans des zones rurales.

Depuis le début du conflit en avril 2023, quelque 14 millions de personnes ont été contraintes de fuir, dont près de 9 millions déplacées à l'intérieur du Soudan et 4,5 millions ayant traversé les frontières.

Plus de trois ans de conflit ont fait des dizaines de milliers de morts et provoqué une des pires crises humanitaires au monde, selon l'ONU. Depuis janvier, au moins 380 civils ont été tués dans des attaques de drones.

## 8.000 disparus depuis le début du conflit (CICR)

Quelque 8.000 personnes sont portées disparues depuis le début du conflit armé au Soudan en avril 2023, a indiqué, jeudi, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le porte-parole du CICR au Soudan, Adnan Azam, a affirmé que le comité a enregistré depuis le 15 avril 2023, date du déclenchement du conflit armé, quelque 8.000 disparus.

M. Azam a souligné que le CICR poursuit le dialogue avec toutes les parties au conflit afin de garantir un accès humanitaire sûr et sans entraves, permettant la protection et l'assistance des populations touchées.

Il a rappelé que, conformément au droit international humanitaire, l'accès humanitaire est essentiel à la protection des civils et que les organisations humanitaires doivent pouvoir intervenir rapidement et sans obstacles. Les Nations unies décrivent la situation au Soudan comme la plus grave crise humanitaire au monde.

Environ 12 millions de personnes ont été déplacées à cause des combats et près de la moitié de la population fait face à des difficultés d'accès à la nourriture.

Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit entre l'armée et les Forces de soutien rapide ayant causé des milliers de morts ainsi que des déplacements massifs de population.

## CENTRAFRIQUE

## Le président Touadéra nomme un nouveau gouvernement

Le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, a procédé à la nomination d'un nouveau gouvernement composé de 29 membres, dont 10 nouveaux ministres, alors que les résultats définitifs du second tour des élections législatives ne sont toujours pas proclamés.

Selon le décret présidentiel publié jeudi soir par la présidence centrafricaine, la nouvelle équipe gouvernementale est composée du Mouvement cœurs unis (MCU), le parti au pouvoir, ainsi que de nouvelles figures du gouvernement tel que Evariste Ngamana, nommé ministre de la Communication et des Médias.

La formation de ce nouveau gouvernement fait suite à l'ouverture, au début du mois de mai, de la huitième législature en République centrafricaine. A ce jour, seuls 90 députés ont été officiellement installés à l'Assemblée nationale sur les 144 sièges que compte l'institution.

Les 54 sièges restants devraient être pourvus après la proclamation des résultats définitifs du second tour des législatives et, pour certains, à l'issue de scrutins partiels.

APS

## PALESTINE

**Ghaza : l'UNRWA alerte sur la dégradation continue des conditions sanitaires**

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a alerté jeudi sur une aggravation des problèmes sanitaires dans la bande de Ghaza, avec plus de 125.000 cas de maladies et infections cutanées enregistrés depuis le début de l'année.

L'UNRWA a indiqué dans un communiqué que ces cas ont été enregistrés durant les cinq premiers mois de l'année en cours, dans un contexte de violations continues par l'entité sioniste, du cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier.

Elle a souligné que les conditions de vie détériorées dans l'enclave contribuent à l'expansion des maladies de peau, tandis que les risques sanitaires augmentent en raison de la propagation des rongeurs et des parasites parmi la population.

L'agence onusienne a fait savoir que ses équipes médicales traitent environ 400 cas par jour, tout en affirmant que sa capacité à fournir des services de santé pourrait être encore améliorée si des quantités suffisantes de médicaments et de fournitures médicales étaient disponibles.

Elle a expliqué que les cas enregistrés entre janvier et mai reflètent une détérioration continue de la situation sanitaire et environnementale dans l'enclave, renouvelant son appel à autoriser l'entrée massive des fournitures hu-

manitaires et médicales. La propagation des maladies cutanées est liée à la détérioration des conditions de vie dans les centres d'hébergement et les zones de déplacement, ainsi qu'à la surpopulation, au manque d'eau potable et à l'absence de produits d'hygiène personnelle, notamment avec la hausse des températures.

Des centaines de milliers de Palestiniens vivent toujours dans des centres d'hébergement et des tentes temporaires dans la bande de Ghaza, après la destruction ou l'endomma-

gement d'un grand nombre de logements et d'infrastructures depuis octobre 2023.

Les agences humanitaires des Nations unies alertent régulièrement sur les conséquences de la dégradation des conditions sanitaires et environnementales dans la bande de Ghaza, en particulier en raison de la limitation des services médicaux et du manque de fournitures essentielles, notamment les médicaments, les produits d'hygiène et le carburant nécessaires au fonctionnement des structures de santé.



## AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

**Quatre secouristes tombés en martyrs dans le sud du pays**

Quatre secouristes sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés dans une frappe aérienne menée par les forces d'occupation sionistes ayant visé directement un centre de secours dans la localité de Hanouiyé, au sud du Liban, a annoncé vendredi le ministère libanais de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère libanais a indiqué que cette attaque constitue "un nouvel épisode dans la série d'agressions systématiques visant les équipes médicales et les secours engagés dans les opérations de sauvetage et d'évacuation des blessés des zones soumises aux bombardements continus contre les villages et localités du sud".

Il a affirmé que le ciblage des équipes de secours représente "un crime de guerre caractérisé", dénonçant une violation flagrante des lois et conventions internationales garantissant la protection des civils et des personnels de santé.

Les autorités sanitaires libanaises ont également souligné leur détermination à documenter ces violations afin de les présenter aux instances internationales et aux organisations onusiennes en vue de poursuivre l'occupation sioniste pour ses crimes.

Le ministère libanais de la Santé avait annoncé jeudi que le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'était alourdi à 3.089 martyrs et 9.397 blessés depuis le 2 mars dernier, en raison des frappes et attaques répétées contre plusieurs régions, notamment le sud du pays.

L'armée d'occupation sioniste poursuit ses attaques contre le sud du Liban malgré l'entrée en vigueur de l'accord de trêve le 16 avril dernier, prolongé pour la deuxième fois vendredi dernier pour une durée de 45 jours, sur fond de mises en garde contre une aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la région.

## AGRESSION DE LA FLOTTILLE SUMUD POUR GHAZA

**L'Italie demande des sanctions européennes contre des responsables sionistes**

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a annoncé jeudi avoir demandé à l'Union européenne d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion des chefs de la diplomatie européenne l'adoption de sanctions contre des responsables sionistes impliqués dans la maltraitance des militants de la flottille mondiale Sumud en faveur de la levée du blocus sur Ghaza.

"Au nom du gouvernement italien, je viens de demander formellement à la Haute Représentante de l'UE Kaja Kallas d'inclure dans la prochaine discussion des ministres des Affaires étrangères de l'UE l'adop-

tion de sanctions contre des responsables sionistes pour les actes inacceptables commis contre la Flottille, en enlevant les activistes en eaux internationales et en les soumettant à des vexations et des humiliations, violent les droits humains les plus élémentaires", a déclaré Antonio Tajani dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Des vidéos affligeantes diffusées mercredi montrant la maltraitance par l'armée sioniste de militants composant la flottille Sumud ont provoqué une vague d'indignation en Europe et dans le monde.

Plusieurs responsables politiques et organisations de dé-

fense des droits humains ont dénoncé les violations de l'entité sioniste du droit international après l'interception de la flottille et le traitement infligé aux militants arrêtés. La cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, avait dénoncé les faits, jugeant "inadmissible que ces manifestants, parmi lesquels de nombreux citoyens italiens, soient soumis à un traitement attentatoire à la dignité humaine".

"L'Italie exige en outre des excuses pour le traitement réservé à ces manifestants et pour le mépris total manifesté à l'égard des demandes explicites du Gouvernement italien", a-t-elle affirmé.

**M. Guterres condamne la décision de l'entité sioniste d'installer des infrastructures militaires sur un site de l'ONU**

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné "dans les termes les plus fermes" la décision des autorités sionistes d'établir des installations militaires sur le complexe de l'UNRWA à Sheikh Jarrah, à Al-Qods-Est occupée.

Dans une déclaration publiée mercredi par son porte-parole, le chef de l'ONU rappelle que ce site de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), saisi par l'entité sioniste en janvier dernier, "demeure un site des Nations

unies". Selon M. Guterres, ces mesures "sans précédent et escalatoires" constituent une violation de l'inviolabilité des locaux des Nations unies et compromettent la mise en œuvre du mandat confié par l'Assemblée générale à l'UNRWA dans le territoire palestinien occupé, y compris à Al-Qods-Est.

En janvier, l'ONU avait déjà vivement condamné la démolition du complexe de Sheikh Jarrah par les forces de sécurité sionistes à l'aide de bulldozers. Antonio Guterres avait alors

exhorté l'entité sioniste à cesser immédiatement les démolitions et à restituer le site aux Nations unies.

Le Secrétaire général juge aujourd'hui "totalement inacceptables" les actions visant l'agence onusienne et regrette profondément que les autorités sionistes continuent de prendre des mesures contraires à leurs obligations concernant les privilèges et immunités des Nations unies.

La déclaration fait également référence à la position de la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a estimé

que de telles mesures sont illégales.

Selon la Cour, l'entité sioniste n'est pas habilitée à exercer des pouvoirs souverains dans le territoire palestinien occupé et doit mettre fin "aussi rapidement que possible" à sa présence jugée illégale dans ce territoire, y compris à Al-Qods-Est.

Antonio Guterres juge "totalement inacceptables" les actions visant l'UNRWA et appelle l'entité sioniste à annuler sa décision et à restituer immédiatement à l'ONU le complexe de Sheikh Jarrah.

APS

**Neuf blessés dans une frappe sioniste sur un hôpital**

Neuf personnes ont été blessées jeudi dans une frappe sioniste qui a endommagé un hôpital du sud du Liban, a indiqué le ministère de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère a "vivement dénoncé" la frappe qui a "infligé de graves dégâts à l'hôpital gouvernemental de Tebnine".

Il a précisé que la frappe a fait "neuf blessés, parmi lesquels sept membres du personnel de l'hôpital dont cinq femmes".

Le ministère a précisé que les différentes sections de l'hôpital, dont les urgences et l'unité de soins intensifs, ont été endommagées ainsi que des ambulances stationnées dans la cour de l'établissement.

Il a mis en ligne un vidéo qui montre des éclats de verre dispersés dans l'un des couloirs de l'hôpital, des fenêtres et des portes soufflées, ainsi qu'un plafond effondré dans l'un des bureaux, tandis qu'un membre du personnel se trouve sur les lieux.

Le ministère avait indiqué mercredi que trois hôpitaux dans le sud avaient été fermés et 16 autres endommagés depuis le début de l'agression sioniste contre le Liban le 2 mars.

Par ailleurs, la même administration a révisé jeudi à la hausse un bilan concernant une frappe sur la localité de Deir Qanun al-Nahr mardi qui a fait 14 martyrs, dont trois femmes et quatre enfants, contre 10 indiqué précédemment.

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 3.089 martyrs et 9.397 blessés depuis le 2 mars, a annoncé jeudi le ministère de la Santé.

## PAKISTAN

**Les forces de sécurité éliminent cinq terroristes dans le nord-ouest du pays**

Les forces de sécurité pakistanaises ont annoncé avoir éliminé cinq terroristes lors d'une opération sécuritaire menée dans le nord-ouest du pays.

Dans un communiqué publié jeudi soir, les forces de sécurité ont précisé que l'opération, fondée sur des renseignements, a été menée dans le district du Nord-Waziristan, relevant de la province de Khyber Pakhtunkhwa.

La même source a indiqué que les forces engagées ont neutralisé cinq terroristes, dont un chef important recherché par les services de sécurité pour son implication présumée dans plusieurs attaques armées.

Il y a trois jours, le Pakistan avait annoncé l'élimination de 22 terroristes au cours d'une autre opération sécuritaire dans le nord-ouest du pays.

## OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAÏH Alger fait revivre la voix éternelle de Warda El-Djazairia dans une soirée chargée d'émotion

La capitale a vécu, vendredi soir, un moment d'une rare intensité artistique et émotionnelle à l'occasion d'un concert exceptionnel organisé en hommage à la légendaire Warda Al-Jazairia, quatorze ans après sa disparition.

Par **Abed Meghit**

Dans une atmosphère empreinte de nostalgie et de recueillement, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a accueilli un public nombreux venu célébrer la mémoire d'une artiste qui demeure l'une des voix les plus marquantes de la chanson arabe contemporaine.

Cette soirée artistique, inscrite dans le cadre de l'événement culturel « Les Nuits de Warda El-Djazairia », a réuni plusieurs artistes du monde arabe et de jeunes talents algériens autour d'un même héritage musical.

Les chanteurs Zain Awad et Asma Ben Ahmed, accompagnés des lauréats de l'émission « Alhan Wa Chabab », Chaïma Maalem et Sabri Azzeddine, ont interprété plusieurs œuvres emblématiques de la diva disparue, faisant renaître le souffle intemporel de ses chansons au cœur de la capitale.

Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, cette manifestation culturelle s'est déroulée en présence de plusieurs responsables gouvernementaux et figures du monde artistique. L'événement, ouvert depuis le 17 mai, date anniversaire de la disparition de Warda en 2012, s'est imposé comme un véritable rendez-vous de mémoire dédié à l'une des plus grandes icônes de la musique



arabe. Au fil des prestations, les mélodies de Warda ont replongé l'assistance dans un univers chargé d'émotions et de souvenirs. Entre romances orientales, chants patriotiques et pièces classiques ayant marqué plusieurs générations, le public a retrouvé la profondeur artistique d'une voix qui a traversé les décennies sans jamais perdre de son éclat.

Les interprétations, portées par une orchestration raffinée et des performances vocales habitées, ont offert un voyage musical suspendu entre passé et présent.

L'hommage ne s'est pas limité à la scène musicale. Des expositions de photographies rares, d'objets per-

sonnels et d'archives retraçant le parcours artistique exceptionnel de Warda El-Djazairia ont également été organisées en partenariat avec le Centre national de documentation de l'image et des médias.

Ces espaces d'exposition ont permis au public de redécouvrir des fragments précieux de la carrière d'une artiste ayant profondément marqué la mémoire culturelle du monde arabe.

Moment particulièrement émouvant de cette célébration, le fils de la chanteuse, Reyad Kesri, a rencontré le public lors d'une séance de dédicace consacrée à son ouvrage intitulé « La voix, le sang et la vie : Fragments d'une présence », récemment publié aux Editions Dalimen. À travers ce livre, l'auteur retrace les dimensions humaines, artistiques et intimes du parcours singulier de sa mère, offrant un témoignage sensible qui a suscité un vif intérêt parmi les admirateurs de la diva.

Pour de nombreux spectateurs, ce récit littéraire pourrait constituer la base d'une future œuvre cinématographique consacrée à la vie exceptionnelle de Warda El-Djazairia, tant son parcours demeure riche en moments artistiques, personnels et historiques.

À travers cette grande célébration culturelle, Alger a rappelé que Warda n'appartient pas seulement au patrimoine musical algérien, mais à toute la mémoire artistique du monde arabe, où sa voix continue encore aujourd'hui de résonner avec une intensité intacte.

## DIPLOMATIE CULTURELLE L'Algérie renforce son rayonnement au Caire

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a inauguré jeudi soir le nouveau siège du Centre culturel algérien au Caire, marquant ainsi une nouvelle étape dans le renforcement de la présence culturelle et civilisationnelle de l'Algérie en République arabe d'Égypte. Cette inauguration intervient au terme de la visite officielle effectuée par le chef de la diplomatie algérienne en Égypte et traduit la volonté des hautes autorités du pays de redonner une nouvelle dynamique à cette institution culturelle appelée à jouer un rôle stratégique dans le rapprochement entre les peuples algérien et égyptien. Le nouveau siège ambitionne de devenir un espace d'échanges intellectuels, artistiques et patrimoniaux, capable de mettre en valeur la richesse culturelle algérienne et de consolider les liens historiques unissant les deux nations.

À travers cette démarche, les autorités algériennes entendent insuffler une nouvelle vitalité à l'action culturelle à

l'étranger, notamment dans les pays arabes où les relations historiques et civilisationnelles constituent un socle important de coopération. Le Centre culturel algérien au Caire devra ainsi accueillir des manifestations artistiques, des rencontres littéraires, des expositions et des activités académiques mettant en avant le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.

Cette initiative s'inscrit également dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le rayonnement international de l'Algérie et à consolider les attaches de la communauté nationale établie à l'étranger avec sa mère patrie. Le nouveau siège offrira ainsi aux ressortissants algériens établis en Égypte un espace de rencontre et de communication favorisant la préservation de l'identité nationale et la transmission des valeurs culturelles aux nouvelles générations. Au-delà de sa dimension culturelle, cette inauguration revêt une portée diplomatique importante. Elle témoigne de la volonté des

deux pays de donner un nouvel élan à leurs relations bilatérales à travers la culture, considérée comme un puissant levier de rapprochement et de dialogue entre les peuples. Dans un contexte régional marqué par de profondes muta-

tions, l'Algérie mise sur la diplomatie culturelle pour renforcer sa présence et promouvoir une image moderne, ouverte et influente sur la scène arabe et africaine.

**Abed M.**

## PUBLICITÉ

### TIMIMOUN Lancement des éliminatoires Sud-Ouest du Festival du chant patriotique

Le coup d'envoi des éliminatoires régionales Sud-Ouest du Festival national du chant patriotique, a été donné vendredi soir au théâtre de plein-air de Timimoun.

Cette manifestation culturelle, qui regroupe des concurrents des wilayas de Bechar, Adrar, In-Salah, El-Bayadh, Béni-Abbès et Timimoun, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer chez les jeunes le sentiment d'appartenance, à encourager la créativité et la saine émulation et à ancrer les valeurs de citoyenneté et de sens patriotique, a indiqué à l'APS le directeur de la Jeunesse et des Sports de Timimoun, Abdelhamid Mezri.

Lors de cette manifestation, organisée sous le parrainage du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et la supervision du wali de Timimoun, le chant patriotique a été présenté comme une école de formation des élites de jeunes, au regard de ses dimensions éducatives profondes, en plus de constituer un message noble qui renforce les valeurs de citoyenneté, développe l'esprit patriotique, et stimule chez les jeunes le sentiment de fierté et d'attachement à la patrie.

Le public du Gourara a largement interagi avec les morceaux interprétés par les troupes participantes à cette manifestation qui sera sanctionnée par une remise de prix aux trois meilleures troupes qui se qualifieront aussi à la phase finale du concours, prévue en novembre prochain à Bejaia.

Un circuit touristique a également été organisé à l'honneur des participants au niveau de sites touristiques de la région, dont la grotte d'Ighzer, une Foggara à Ouled-Said et Tinerkouk.

APS

# RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

## Le programme "7.77" suscite un engouement national

Le programme national d'autonomisation numérique "7.77", lancé par le ministère de la Poste et des Télécommunications, connaît un succès remarquable à travers l'ensemble du territoire national, avec plus de 64.000 inscrits enregistrés depuis son lancement, selon les dernières statistiques rendues publiques jeudi.

**Abed Meghit**

Ce programme ambitieux traduit la volonté des pouvoirs publics de démocratiser l'accès aux compétences numériques et de préparer les différentes catégories de la société aux transformations technologiques qui redessinent l'économie mondiale et les métiers de demain.

Les chiffres communiqués par le ministère révèlent que la majorité des inscrits ont privilégié la formation à distance via la plateforme numérique dédiée, confirmant l'intérêt croissant des citoyens pour les solutions d'apprentissage modernes et flexibles.

Une autre partie des participants a toutefois choisi le mode présentiel afin de bénéficier d'un accompagnement direct dans les différents centres de formation.

Les données enregistrées montrent également



un fort engouement pour les spécialités liées aux technologies émergentes.

L'intelligence artificielle figure parmi les domaines les plus demandés, aux côtés des outils de productivité numérique, de la cybersécurité et de l'entrepreneuriat numérique, illustrant l'évolution des aspirations professionnelles des jeunes Algériens et leur intérêt pour les métiers du numérique.

Le programme attire des profils variés couvrant plusieurs tranches d'âge.

Les jeunes adultes âgés de 23 à 45 ans représentent la plus

importante des inscrits, mais l'initiative a également suscité l'intérêt d'enfants, d'étudiants et même de personnes âgées, traduisant une volonté collective d'acquérir des compétences numériques devenues essentielles dans la vie quotidienne et professionnelle.

Sur le plan géographique, la wilaya d'Alger arrive en tête du classement des inscriptions, suivie d'Oran, Blida, Sétif et Batna. Cette forte participation illustre la montée en puissance de la culture numérique dans différentes régions du pays. Le ministère a égale-

ment relevé une diversité linguistique notable parmi les participants, avec une prédominance de la langue arabe, suivie du français et de l'anglais, ce qui reflète l'ouverture progressive des citoyens sur les contenus numériques internationaux.

Dans le cadre du développement du programme, les autorités ont annoncé l'ouverture des inscriptions aux formateurs souhaitant contribuer à l'encadrement des sessions de formation.

Cette initiative vise à élargir le réseau national des compétences numériques et à accompagner la transition digitale engagée dans plusieurs secteurs stratégiques.

À travers le programme "7.77", l'Algérie affiche clairement son ambition de bâtir une société numérique inclusive, capable de relever les défis de l'économie du savoir et de renforcer l'intégration des jeunes dans les métiers de demain.

## SÉTIF

### Coup d'envoi du championnat national de robotique et de programmation

Le coup d'envoi du championnat national de robotique et de programmation a été donné, samedi, dans la salle omnisports du complexe olympique 8-Mai 1945 à Sétif, avec la participation de 210 jeunes venus de 15 wilayas.

La présidente de l'association locale "Génération technologie", Fatima Dilmî, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que cette compétition est organisée par l'association en partenariat avec la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) à l'occasion de la commémoration du 81e anniversaire des Massacres du 8 mai 1945 et de la journée de l'Étudiant (le 19 mai de chaque année) sous le slogan "Sang d'hier, innovations d'aujourd'hui".

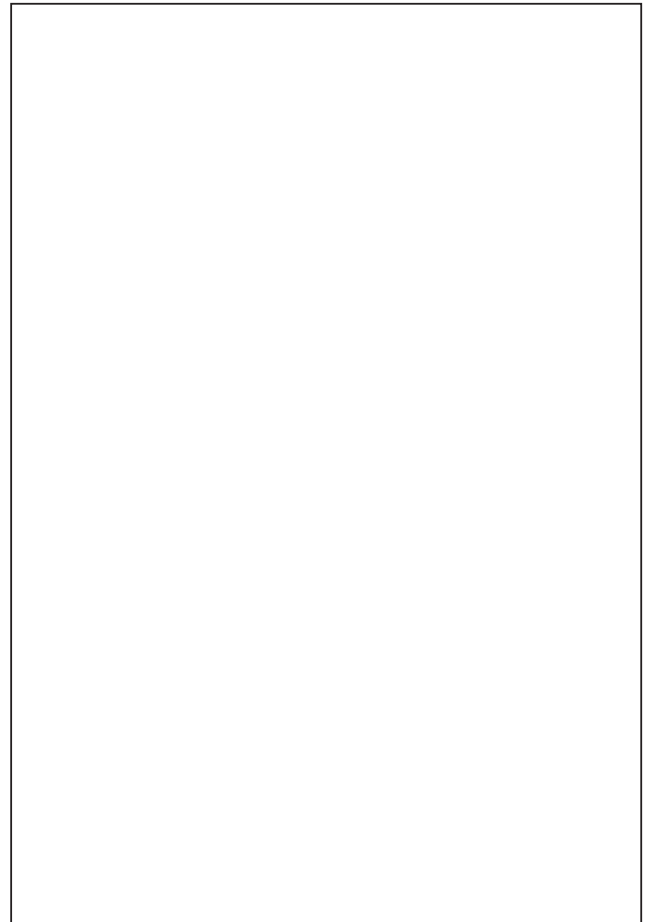
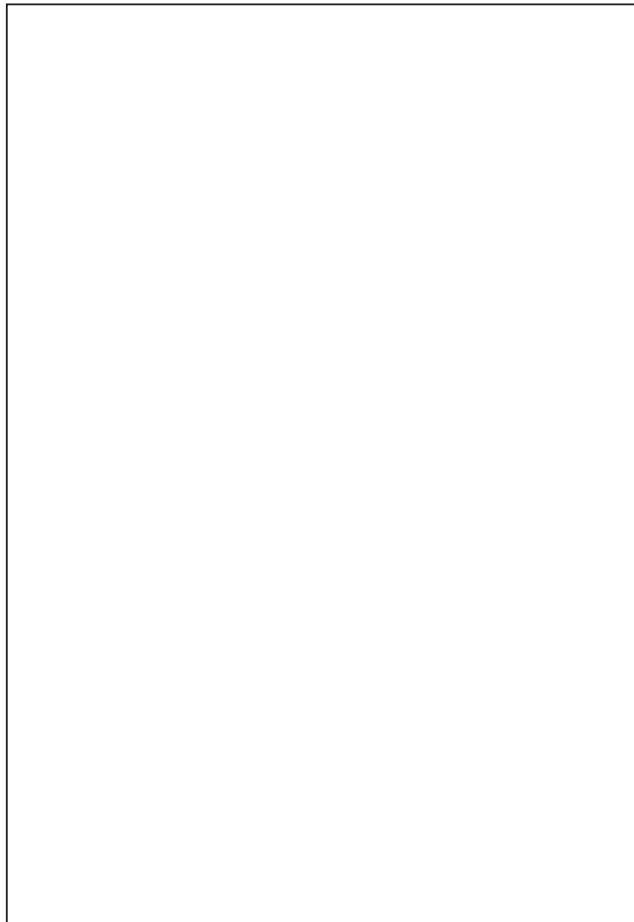
Mme Dilmî a indiqué que les concurrents, âgés entre 7 et 23 ans, sont affiliés à des clubs, associations et institutions scientifiques des wilayas de Bordj Bou Arreridj, d'El Tarf, de Touggourt, d'Annaba, de Médéa, d'Alger, de Bouira, de Guelma, de Tizi Ouzou, de Blida, de M'sila, de Batna, de Khenchela, de Skikda et de Sétif.

Les participants s'affronteront dans 4 challenges, en l'occurrence "Robot footballeur", "Labyrinthe et suivi de ligne", "Innovation" et "Table de précision", ainsi qu'une série de défis inspirés de l'histoire de la révolution algérienne.

Selon la présidente de l'association organisatrice, cet événement vise à encourager les enfants et les jeunes à pénétrer l'univers de la robotique et de la programmation, à développer chez eux l'esprit de compétition, le travail d'équipe et l'innovation dans une ambiance éducative et divertissante reflétant les capacités des talents algériens émergents, tout en rendant hommage aux sacrifices d'hier qui ont forgé une génération croyante en la science, la créativité et la technologie en tant que piliers de la construction de la nouvelle Algérie.

APS

### PUBLICITÉ



# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

**Valérian et la cité des mille planètes**



Au XXVIII<sup>e</sup> siècle, Valérian (Dane DeHaan) et Laureline (Cara Delevingne) forment une équipe d'agents spatio-temporels chargés de maintenir l'ordre dans les territoires humains. Mandaté par le ministre de la Défense (Herbie Hancock), le duo part en mission sur l'extraordinaire cité intergalactique Alpha.

**france 2 20:10**

**Une belle équipe**



A Clourrières, petite ville du Nord de la France, l'équipe de football, qui vient de fêter ses 90 ans, est une attraction locale. Entraînée par Marco (Kad Merad), ancien joueur, l'équipe connaît un sérieux revers après une série de bagarres auxquelles elle est liée. Une nouvelle rixe provoque en effet la suspension de l'équipe jusqu'à la fin de la saison. Marco est désespéré. C'est alors que sa fille Léa (Myra Tyllan) lui propose de monter une équipe féminine. D'abord réticent, Marco finit par accepter pour sauver le club.

**france 3 20:10**

**Saison 2 de Vanina : Meurtres en Sicile**



Le cadavre d'un homme est découvert dans la grotte d'une rivière souterraine utilisée comme salle de bar. Vincenzo La Barbera, professeur de philosophie, venait d'une famille extrêmement riche, mais avait renoncé à son héritage et vivait sur un vieux voilier amarré au port. La Barbera était un idéaliste, mais surtout, c'était un courageux militant qui luttait contre le trafic de drogue. À tel point que la mafia l'avait pris pour cible.

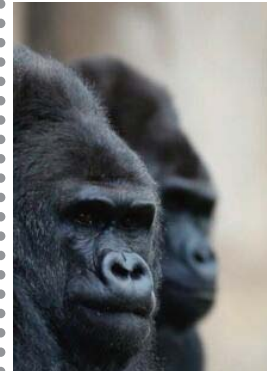
**CANAL+ 20:06**

**La grille**



**6 20:10**

**Zone interdite**



Depuis 14 ans, les deux pandas Yuan Zi et Huan Huan font les beaux jours du ZooParc de Beauval. Mais ces animaux, prêtés par la Chine en 2012, doivent rentrer au pays pour une retraite bien méritée. Objets de toutes les attentions diplomatiques entre la France et la Chine, les deux ursidés sont devenus un maillon des relations franco-chinoises. Le voyage d'un panda n'a jamais rien d'anodin. Pour l'occasion, le zoo est entièrement mobilisé : invités de marque, cortège officiel jusqu'à l'aéroport. Pour Beauval, ces pandas géants sont devenus incontournables.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°3000

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	7	6				8	9	2	7	2					3	1						
5			8		4			7	9							4						
			7						8			9				2						
			5		9					7		9		2		4						
		4				3						2				8						
		4		7						1		3		4		7						
			2												7							
9		7		6				3	6							5						
7	5	2				9	8	6		5		1		4								
							6		9													
							7									8						
											1		4									
4	5					9	2		4	7	1	3			2	8	4					
8							5				9			1		3		6				
9															2							
			2													9		5				
4	7	6				3								9		5						
			7				5							9				5				
															4		1					
9		1		5		8																
3				6				7							6							
2								6							3		2		4		9	
7	6						5	3		6	4	1								3	7	2

Horizontalement:  
1 - Approvisionnement  
2 - Unités qui font grossir - Voie de ville  
3 - Grosse bougie - Attires  
4 - Indium du chimiste - Voies d'évacuation  
5 - Grade de judoka - Garder pour soi - Initiales sportives  
6 - Identique - Possessif - Débit de boissons  
7 - Glacier de demain - Jour républicain  
8 - Se met à table - Très crue  
9 - Etreindrons  
10 - Unis - Omises

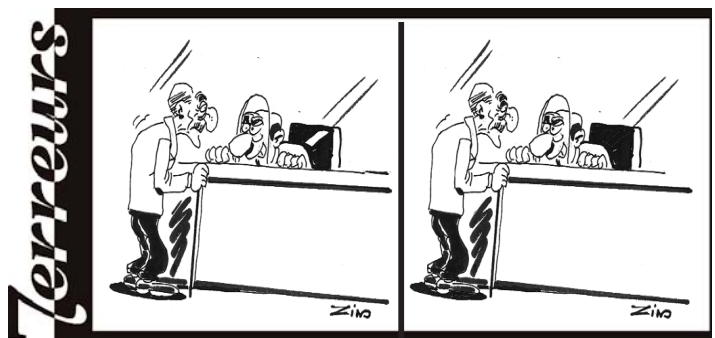
Verticalement:  
A - Fortuit  
B - Vêtement chaud - Négation  
C - Partie d'archipel - Maritime  
D - Frein de bouche - Haussas  
E - Chicane - Oui du midi  
F - Réfutura - Empestes  
G - Outil de dessin - Intitulera  
H - Ambitionnerai - Mot de choix  
I - Général sudiste - Colline  
J - Te dirigeras - Exécute deux fois  
K - Terme d'accord - Pierre fine  
L - Hérésiarques

«Qui aime bien ses lunettes, ménage sa monture.»

Francis Blanche

### Mots croisés n°3000

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## RELIZANE Zahreddine Boukhari et Rokaya Khaldi remportent le semi-marathon national « Mina »

Les athlètes Zahreddine Boukhari (Oran) et Rokaya Khaldi (Tiaret) ont remporté, samedi à Relizane, la quatrième édition du semi-marathon national "Mina", disputée avec la participation de 550 athlètes représentant 12 wilayas du pays. Chez les hommes, la deuxième place est revenue à Abdelkader Meskak (Mascara), suivi d'Okba Abdi (Tiaret) qui complète le podium. Chez les dames, Amina Ziari (Oran) s'est classée deuxième, tandis que la troisième place est revenue à Nour El Houda Benkhalfallah, également de la wilaya d'Oran. Les participants ont parcouru une distance de 12 km, avec un départ donné au complexe sportif "Zougari Tahar", en passant par les avenues "Mohamed Khemisti" et "Armée de Libération Nationale", en plein centre-ville de Relizane, avant de revenir au point de départ.

Le secrétaire général de la wilaya de Relizane, Degha Laribi, accompagné des autorités locales et de la famille sportive, a donné le coup d'envoi de la compétition et présidé la cérémonie de remise des distinctions aux vainqueurs, lors de cette manifestation organisée par la Direction de la jeunesse et des sports, en coordination avec la Ligue de wilaya d'athlétisme et la Ligue du sport pour tous.

Le président de la Ligue de wilaya d'athlétisme, Mohamed Chebboub, a indiqué que cette compétition vise à encourager la pratique des cours sur route, à promouvoir le sport chez les jeunes et à détecter les talents à travers le pays. De son côté, le chef du service de l'éducation physique et sportive à la Direction de la jeunesse et des sports, Mustapha Belkeraa, a souligné que cette manifestation contribue à renforcer l'esprit de compétition et à promouvoir la course à pied comme activité saine et préventive contre les fléaux sociaux. En marge de l'événement, des journées portes ouvertes ont été organisées au complexe sportif "Zougari Tahar" autour de la sensibilisation aux dangers de la drogue et aux risques liés à la saison estivale, avec la participation de plusieurs secteurs et associations locales. La manifestation s'est clôturée par la remise de médailles et de récompenses financières aux lauréats dans les différentes catégories.

## CROSS DE LA JEUNESSE ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES À MASCARA Plus de 700 coureurs participants aux éliminatoires de wilaya

La phase éliminatoire de wilaya du cross de la jeunesse et des collectivités locales s'est déroulée, samedi dans la commune de Tizi (wilaya de Mascara), avec la participation de plus de 700 élèves coureurs et coureuses.

Cette manifestation, organisée par la direction locale de Jeunesse et des Sports en coordination avec les ligues de wilaya d'athlétisme et du sport scolaire, la direction de l'Éducation, ainsi que les services de la wilaya, a réuni plus de 700 participants dans les catégories benjamins et minimes (garçons et), filles indique-t-on. Quinze coureurs et coureuses issus des communes de Mascara, Tizi, Aouf, Mohammadia, Sig, Bouhanifia, Oued El-Abtal, Ghriss, Tighennif, El-Bordj et Oued Taria ont décroché leur qualification pour le championnat national de cross-country de la jeunesse et des collectivités locales, dont la date et le lieu n'ont pas encore été fixés, ont fait savoir les organisateurs. Ces athlètes se sont qualifiés après avoir obtenu les trois premières places qualificatives pour le championnat national, at-on souligné de même source. Les compétitions se déroulent sur un parcours ouvert dans les spécialités du 2.000 m, 2.500 m et 3.500 m, depuis l'entrée sud de la ville de Tizi jusqu'au centre équestre de la commune. Selon les organisateurs, les arbitres compétents de la Ligue de wilaya d'athlétisme ont supervisé cette compétition. Cette manifestation sportive per-



met de détecter les jeunes talents dans les cours de fond, tout en encourageant les élèves à pratiquer cette discipline et à instaurer un esprit de compétition entre eux, a indiqué le président de la ligue concernée, Mohamed Ferhaoui. Il convient de rappeler que la phase

communale du cross de la jeunesse et des collectivités locales s'est déroulée du 11 avril au 16 mai dans l'ensemble des 47 communes de la wilaya, et a permis la qualification de plus de 700 coureurs et coureuses pour la phase de wilaya.

## KARATÉ-DO Samir Slimani nommé Directeur technique national

La Fédération algérienne de karaté-do a annoncé, samedi sur ses réseaux sociaux, la nomination de Samir Slimani au poste de Directeur technique national (DTN).

Cette désignation intervient "au regard de ses compétences scientifiques, de sa riche expérience de terrain et de son parcours marqué par de nombreux succès aux niveaux national et international, aussi bien en tant qu'athlète qu'en qualité d'entraîneur national", précise la même source.

La fédération souligne que cette nomination s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer le travail technique et sportif, en s'appuyant sur des compétences nationales qualifiées sur les plans académiques et pratiques, afin de développer les sélections nationales et anciennes une nouvelle génération de champions capables de représenter dignement les couleurs na-

tionales dans les différentes compétitions continentales et internationales.

Titulaire d'une licence en éducation physique et sportive, Samir Slimani est également conseiller en théorie et méthodologie de l'entraînement sportif, spécialité karaté-do, ainsi que conseiller principal des sports à l'Office du complexe olympique de la wilaya d'Alger.

Sur le plan sportif, il a débuté la pratique du karaté-do en 1987 au sein du club JSM Chéraga et fait partie de l'élite nationale depuis 1999. Ceinture noire 6e Dan, il a remporté plusieurs titres de champion d'Algérie dans la spécialité kata, dans différentes catégories d'âge, en plus de nombreuses consécutions nationales entre 1994 et 2007.

Au cours de sa carrière technique et administrative, Samir Slimani a notamment occupé les fonctions de directeur des jeunes talents à la Fédération algé-

rienne de karaté-do, entraîneur de karaté au lycée national sportif, ainsi que directeur technique dans plusieurs clubs algériens.

En tant qu'entraîneur national, il a contribué à plusieurs performances internationales du karaté algérien, dont un titre mondial chez les jeunes au Chili en 2019, des résultats remarquables lors des championnats d'Afrique en 2020, des médailles aux championnats méditerranéens en Turquie en 2019. Il a également été vice-champion des Jeux islamiques en Indonésie.

A cette occasion, le président de la Fédération algérienne de karaté-do et les membres du bureau exécutif ont exprimé leurs félicitations à Samir Slimani, lui souhaitant "plein succès dans ses nouvelles fonctions et davantage de réussites au service du karaté algérien".

## CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE INTER-RÉGIONS DE BASKET-BALL Coup d'envoi des compétitions avec la participation de 272 élèves



Les compétitions du championnat national scolaire inter-régions de basket-ball (garçons et filles) ont débuté samedi à Constantine, avec la participation de 272 élèves, et se poursuivront jusqu'au 25 mai courant.

Organisée par la fédération algérienne du sport scolaire en coordination avec la Ligue de wilaya du sport scolaire sous le slogan « Le sport scolaire pour une génération saine et active », cette manifestation sportive est marquée par la participation des régions de Constantine, de Sétif, d'Oran, d'Alger, de Sidi Bel Abbès et de Ouargla ainsi que des deux sélec-

tions scolaires nationales masculines et féminines.

Ce championnat revêt un caractère qualificatif en vue de sélectionner les éléments qui représenteront la sélection nationale scolaire au Championnat du monde du sport scolaire prévu en Serbie du 13 au 22 juin 2026 pour la catégorie des moins de 18 ans, a indiqué à l'APS le directeur de l'éducation de la wilaya de Constantine, Lakhdar Barkati.

Le même responsable a ajouté que quatre salles omnisports ont été mobilisées pour abriter les compétitions, outre les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer le

succès de cette manifestation nationale, précisant que les lycées « Zighoud Youcef » et « El Houria » ont été retenus pour l'hébergement des délégations participantes.

Il a également souligné que l'organisation de ce championnat s'inscrit dans le cadre de la stratégie commune entre les ministères de l'Éducation nationale et des Sports visant à promouvoir le sport scolaire, découvrir de jeunes talents et les orienter vers le sport d'élite, ainsi qu'à ancrer les valeurs de l'esprit sportif et de la compétition loyale entre les élèves.

## LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/18<sup>E</sup> JOURNÉE) L'USMA bat le PAC (4-2)

L'USM Alger s'est imposée face au Paradou AC 4-2 (mi-temps : 1-1), en match disputé vendredi au stade olympique du 5-Juillet (Alger), compte tenu pour la mise à jour de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football.

Khalidi a montré la voie aux "Rouge et Noir" en ouvrant le score à la 23<sup>e</sup> minute, avant que le PAC n'égalise grâce à Ramdaoui, peu avant la pause (44').

En seconde période, le match s'est emballé avec quatre buts, dont trois pour le club de Soustara, signés Likonza (49') et Benayad (82', 90'+3), alors que la deuxième réalisation des "Académiciens" a été l'œuvre de Ramdaoui également (58').

Ce doublé permet à un jeune joueur (20 ans) de prendre la deuxième place au classement des buteurs avec 10 buts, derrière Mahious (JSK) qui compte 14 réalisations.

A l'issue de cette victoire, le détenteur de la Coupe de la Confédération rejoint l'ES Sétif à la 10<sup>e</sup> place au tableau avec 36 points et quatre matchs en moins, alors que le PAC,

déjà condamné à la relégation en L2 avant ce match, stagne à la 14<sup>e</sup> position avec 24 unités.

La mise à jour du championnat se poursuivra dimanche, avec au menu le derby entre le CR Belouizdad et l'ES Ben Aknoun, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger, 20h00).

Le Chabab (3<sup>e</sup>, 48 pts), auteur d'un succès important mercredi soir à domicile face au MC Oran (3-1), vise une nouvelle victoire afin de mettre la pression sur le dauphin, la JS Saoura (2<sup>e</sup>, 52 pts). Le CRB aspire désormais à sauver sa saison en décrochant une qualification africaine.

En face, l'ES Ben Aknoun (8<sup>e</sup>, 41 pts) abordera ce match avec beaucoup de confiance, après son large succès décroché mardi à domicile contre l'ES Mostaganem (3-0), déjà condamné à la relégation.



### LIGUE 2

## Le soutien des autorités locales saluées par le président du CR Aïn Temouchent

Le président du club de Chabab Riadhi Aïn Temouchent (CRT), Houari Talbi, a salué le soutien apporté par les autorités locales et les partenaires économiques, qui a permis au club d'assurer un accès historique au Championnat de Ligue 1 de football.

Ces déclarations ont été faites lors de la cérémonie organisée par les services de la wilaya d'Aïn Temouchent, à la fin de cette semaine, en l'honneur des dirigeants, des joueurs, ainsi que des staffs technique et médical du club,

après la précieuse victoire obtenue face à l'US Chaouia sur le score d'un but à zéro, lors de la finale des barrages d'accession disputée, mercredi dernier au stade Moudjahid Hocine Ait Ahmed à Tizi-Ouzou.

Le président du club a expliqué que l'adhésion à l'élite professionnelle a été rendue possible "grâce à la mobilisation de tous", saluant l'engagement des supporters et des amoureux du club tout au long de la saison sportive, ainsi

que le soutien des autorités de la wilaya et des différentes économiques.

Houari Talbi a également remercié le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennabi, pour l'accueil réservé à la délégation à son retour de Tizi-Ouzou, ainsi que pour son engagement à poursuivre le soutien au club, durant la prochaine saison sportive, afin de permettre à l'équipe de réaliser des résultats positifs lors de sa première participation au championnat de Ligue 1.

Depuis son retour en

Ligue 2, lors de la saison 2020-2021, le club de l'Ouest algérien s'est constamment battu pour les premières places, mais avait raté l'accession.

La ville d'Aïn Temouchent continue de vivre au rythme des festivités célébrant cet exploit inédit dans l'histoire du club, depuis sa création en 1961.

Les supporters considèrent cette montée comme "historique", ayant transformé enfin en réalité le rêve tant attendu d'accéder à la Ligue 1.

## FESTIVAL DES JEUNES TALENTS U15 20 sélections de wilayas au rendez-vous de la 3<sup>e</sup> édition à Oran

La ville d'Oran abritera, du 22 au 25 mai 2026, la troisième édition du Festival des Jeunes Talents U15, organisée dans le cadre du programme national de détection des jeunes talents et de constitution du noyau de la future sélection nationale U15, a indiqué la Fédération algérienne de football sur son site officiel. Cette édition réunira 400 joueurs représentant 20 sélections de wilayas à travers le pays. Les rencontres se dérouleront sur les terrains des stades Habib Bouakel, Bethioua, El Kerma et Ben Okba, ajoute la même source. Le premier tour sera disputé sous forme de mini-championnat réparti en quatre groupes. Chaque sélection disputera quatre matchs, et les premiers de chaque groupe décrocheront leur qualification pour les demi-finales prévues dans la matinée du lundi 25 mai. La finale se jouera le même jour dans l'après-midi.

## DIVISION RÉGIONALE UNE Clôture d'une saison très disputée

Le championnat de football de division régionale Une, avec ses deux groupes A et B, affiliés à la ligue régionale de football d'Ouargla (LRF), a pris fin avec l'adhésion de certains clubs en division inter-régions et la rétrogradation d'autres en régionale Deux.

Très disputé tout au long de la saison, ce championnat, regroupant 28 clubs scindés en deux groupes de 14 équipes chacun, a été clôturé après 26 journées très serrées pour arracher l'accession et les premières places au classement final.

S'agissant du groupe "A", le Chabab Riadhi Baladiat In-Amenas (CRBI) (wilaya d'Illizi) et le Moustakbel Chabab Mekhadma (MCM-Ouargla), ont arraché leur accession en division inter-régions, coiffant la tête du classement avec, pour le CRBI, une moisson de 65 points, dont 20 victoires et 62 buts marqués, soit la meilleure attaque, et 12 buts encaissés, confortant son accession méritée.

Son dauphin à une longueur seulement, le MC-Mekhadma, a cumulé 64 points,

avec 43 buts marqués et une distinction de la meilleure défense du groupe, suivi en 3<sup>e</sup> position du Nadi Riadhi Itihad Laghraba (wilaya d'El-Meghaier), avec 57 points reconnus. Au plan de la performance individuelle, l'attaquant Mohamed Tahar Khebbache, (29 ans) du CRB. In-Amenas, a décroché le titre de meilleur buteur du groupe 1, avec 24 réalisations, devançant l'attaquant Brahim Soualmi (28 ans) du Taradji Riadhi Tigdidine (Touggourt) qui compte 15 buts marqués.

Dans le groupe "B", la jeunesse du Ksar d'Ouargla s'est imposée en tête du classement avec 64 points, pour 21 victoires et quatre (4) défaites, marquant 50 buts et en encaissant 15, obtenant ainsi son accession, avec la meilleure défense du groupe, devançant, d'un point d'écart, son rival le Wifak El-Meghaier.

Ce dernier a arraché, à l'issue de cette saison, son accession en seconde position, avec 63 points pour 20 victoires, trois défaites et autant de matchs nuls, couronnés d'un moisson de 27 buts.

Fort d'un meilleur bloc offensif, cette équipe a rejoint la division inter-régions aux côtés de la JSK-Ouargla, et devance l'IRB-Laghouat d'un seul point d'écart.

Au terme de cette saison, l'attaquant Mohamed Ali Bouhnik (35 ans) du Wifak El-Meghaier a décroché le titre de meilleur buteur du groupe "B" avec 18 buts, devançant de trois (3) buts son concurrent immédiat.

### Rétrogradation de l'IR. Hassi-Delaa et Nadjm Bouhoulfa

Au bas du tableau, l'Itihad Rhiadhi Hassi-Delaa (Laghouat) du groupe "A" et Nadjm Bouhoulfa (Ouargla) du groupe "B", avec respectivement 21 et 04 points, quittent la division régionale Une et rétrogradent en régionale Deux, dans l'attente de la troisième équipe qui devra les accompagner en division inférieure.

Le championnat de division régionale va enregistrer l'accession, la saison prochaine, des clubs de Hassi-Benabdal-



lah et de Ghizlane Hassi-Messaoud (Ouargla) ainsi que du Moustakbel Thenia (Ghardaïa), en attendant le 4<sup>e</sup> promu, dont l'accession se déterminera à l'issue d'un mini-tournoi opposant les 2<sup>es</sup> places des groupes de Régionale Deux.

Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général de la LRF d'Ouargla, Yacine Osmani, qualifié de "positif" le

bilan de la dernière saison sportive, à la faveur, at-il dit, de la stratégie prônée par le bureau exécutif de la ligue, présidée par Mohamed Yahia Bensaci, et la fédération des efforts des différents acteurs, clubs, arbitres et présidents de commissions, ayant permis de gérer dans de bonnes conditions le calendrier des compétitions.

## CAN-2026 U17 e programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2026, des moins de 17 ans (U17), prévus dimanche.

### Dimanche 24 mai 2026 :

14h00 : Tanzanie - Algérie (Q2)  
17h00 : Maroc - Cameroun (Q1)  
17h00 : Sénégal - Mali (Q4)  
20h00 : Côte d'Ivoire - Egypte (Q3)

### Programme des demi-finales (Jeudi 28 mai 2026)

Vainqueur Q2 - Vainqueur Q3  
(Demi-finale 2) 17h00  
Vainqueur Q1 - Vainqueur Q4  
(Demi-finale 1) 20h00

### Match de classement (Lundi 1er juin 2026)

20h00 : Perdant demi-finale 1 - Perdant demi-finale 2

### Finale (Mardi 2 juin 2026)

20h00 : Vainqueur demi-finale 1 - Vainqueur demi-finale 2.

## FESTIVAL FÉMININ U14 Coup d'envoi de la deuxième édition à Constantine (FAF)



La deuxième édition du Festival de football féminin U14 a débuté ce samedi à Constantine, et se poursuivra jusqu'au 24 mai, dans le cadre des actions visant au développement du football féminin dans les catégories de jeunes, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette édition, qui se déroulera au complexe sportif Abdelhamid Demmache de Constantine, verra la participation de 12 clubs répartis en trois groupes. La compétition se jouera sous forme de mini-championnat, avec qualification pour les quarts de finale des équipes classées premières et deuxièmes de chaque groupe, ainsi que des deux meilleures équipes classées troisièmes, ajoute l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Avant le coup d'envoi de cette deuxième édition, une réunion technique a été organisée samedi en présence des représentants des clubs participants et des membres du comité d'organisation.

Cette rencontre a permis d'aborder les différents aspects organisationnels et techniques liés à la compétition, notamment le système du tournoi, le calendrier des matchs et les règlements en vigueur, tout en insistant sur volet disciplinaire, précise la même source.

Comme lors de l'édition précédente, la FAF a également organisé une conférence de sensibilisation autour du programme de protection -Safeguarding- au profit des clubs participants ainsi que des staffs techniques et administratifs les accompagnant.

Cette conférence a été animée par Mme Louiza Madani, responsable du programme "Safeguarding" au sein de la FAF, et a constitué une opportunité pour présenter des orientations et informations relatives à la protection de l'enfance et aux mécanismes de prise en charge des jeunes catégories dans le milieu sportif, souligne la FAF.

## CAN-2026 U17 (QUARTS DE FINALE) TANZANIE-ALGÉRIE Les Verts pour une place dans le dernier carré

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), affrontera son homologue tanzanienne, dimanche (14h00), avec l'objectif de faire partie du carré d'as de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie.



Qualifiée pour les quarts de finale, ainsi qu'au Mondial 2026, au terme d'un tirage au sort avec le Ghana, après une égalité parfaite, l'équipe nationale n'a désormais rien à perdre mais tout à gagner face à un adversaire tanzanien, qui a terminé leader du groupe C avec 6 points, devant le Mali (5 pts). " Nous allons passer un autre cap, à élimination directe. La Tanzanie a do-

miné son groupe, ses joueurs sont assez forts sur le plan physique. Il y aura certainement des duels intenses. Je pense que techniquement, nous avons les atouts pour créer des problèmes aux Tanzaniens. L'objectif est de se qualifier pour les demi-finales", a indiqué le sélectionneur national, Amine Ghimouz. La défense algérienne devra réaliser le match parfait face aux "Serengeti

Boys", qui possèdent jusque-là la meilleure attaque de la compétition avec 7 buts marqués pour 2 encaissés.

En cas de qualification, les coéquipiers du capitaine Ilyes Mekkaoui affronteront en demi-finale, le vainqueur de l'autre quart de finale entre la Côte d'Ivoire et l'Egypte.

Cette 16e édition de la CAN U17 a regroupé 16 sélections, réparties en qua-

tre groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe se sont qualifiés aux quarts de finale.

Les huit nations qualifiées pour ce tour décrocheront automatiquement leur ticket pour la Coupe du monde U17. Deux places supplémentaires seront attribuées à l'issue de matchs de barrage : Ethiopie - Mozambique et Ouganda - Ghana, prévus ce samedi.

## MONDIAL 2026 (PRÉPARATION) Des arbitres autrichiens pour Pays-Bas- Algérie le 3 juin à Rotterdam

Un quatuor arbitral autrichien dirigera le match amical entre les Pays-Bas et l'Algérie prévu le 3 juin prochain au Stade Feijenoord "De Kuip" de Rotterdam (19h45 algérienne) dans le cadre de la préparation des deux sélections à la Coupe du monde 2026.

La rencontre sera dirigée par un quatuor arbitral autrichien animé par Jakob Semler. Il sera assisté de

Martin Höfler et Alexander Borucki, tandis que Christian-Petru Ciochirca officiera comme quatrième arbitre.

L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera assurée par Alan Kijas, avec Josef Spurny comme assistant VAR.

Ce rendez-vous constituera un test important pour les deux sélections à quelques semaines du début du Mondial 2026, prévu aux Etats-

Unis, Canada et le Mexique (11 juin-19 juillet).

Les Verts disputeront un ultime match amical le 10 juin contre la Bolivie à Kansas City (USA).

L'Algérie évolue dans le groupe J avec l'Argentine (tenante), l'Autriche et la Jordanie, tandis que les Pays-Bas ont hérité du groupe F en compagnie du Japon, de la Tunisie et de la Suède.



## COUPE DE FRANCE Lens remporte sa première Coupe de France en battant Nice (3-1)

Le Racing Club de Lens a remporté vendredi sa première Coupe de France en battant en finale l'OGC Nice (3-1) au Stade de France, à Saint-Denis.

Grâce à des buts de Florian Thauvin (25e), Ousmane Edouard (42e) et Abdallah Sima (78e), les "Sang et Or" ferment en beauté une saison exceptionnelle où ils ont terminé à la deuxième place en Ligue 1 et se sont qualifiés directement pour la prochaine Ligue des champions.

APS



LEIPZIG  
**LIVERPOOL AVANCE POUR DIOMANDE**

À la recherche d'un ailier pour compenser le départ annoncé de Mohamed Salah, Liverpool cible sérieusement Yan Diomande (19 ans, 36 matchs et 13 buts toutes compétitions cette saison). Selon The Athletic, les Reds sont désormais très bien placés dans ce dossier malgré une concurrence importante autour du talent du RB Leipzig.

Auteur d'une saison éclatante en Bundesliga, l'ailier ivoirien plaît énormément à Arne Slot, qui souhaite retrouver davantage de vitesse et de percussions sur les côtés. Leipzig espère toutefois conserver son joueur une saison supplémentaire et réclamerait plus de 100 M€ en cas de vente.

MAN CITY  
**GUARDIOLA A "BESOIN DE RESPIRER"**

Ce vendredi, Manchester City a annoncé le départ en fin de saison de son entraîneur Pep Guardiola, qui travaillera ensuite en tant qu'ambassadeur international du City Football Group. En conférence de presse, le technicien catalan a confirmé qu'il ne souhaitait pas retrouver un banc rapidement.

"Je n'ai pas prévu d'entraîner avant un certain temps. Sinon, je serais rester ici. J'ai besoin de prendre du recul. Je n'entraînerai pas pendant un moment. Je sens que je n'aurai pas l'énergie tous les jours, avec l'attente de se battre pour le titre. Beaucoup de gens me disent : 'au bout de trois mois, tu revieras.' Je réponds : 'Peut-être.' Je ne sais pas, ça va me prendre un certain temps. (...) J'ai besoin de respirer un peu et de me détendre", a confié le coach des Citizens, qui vient de passer dix ans sur le banc mancunien.

JUVENTUS  
**SPALLETTI CONFIRMÉ À SON POSTE**

Malgré une fin de saison très compliquée et une qualification pour la Ligue des Champions encore loin d'être assurée, Luciano Spalletti devrait rester sur le banc de la Juventus. Selon la Gazzetta dello Sport, John Elkann continue de soutenir l'ancien sélectionneur italien et compte poursuivre le projet lancé l'automne dernier.

Le technicien turinois prépare déjà le prochain mercato avec plusieurs demandes fortes : Alisson dans les buts, Kim Min-jae en défense ou encore Stanislav Lobotka au milieu. L'avenir de Dusan Vlahovic reste lui très incertain, tandis que la Vieille Dame cherche aussi un nouveau meneur offensif.

MILAN  
**LE RETOUR DE THIAGO SILVA ?**

En fin de contrat avec le FC Porto, Thiago Silva (41 ans, 14 matchs toutes compétitions cette saison) ne prolongera pas l'aventure au Portugal. Selon ESPN Brasil, le défenseur central brésilien dispose désormais d'une offre de l'AC Milan pour une ultime pige d'une saison afin de terminer sa carrière en Lombardie.

L'ancien capitaine du Paris Saint-Germain prend actuellement le temps de réfléchir à son avenir entre une dernière expérience sur les terrains et une reconversion comme entraîneur. Mais après le joli coup Luka Modric, voir Milan miser sur une autre immense gloire déjà passée par San Siro (2009-2012) ne serait pas vraiment une surprise.



MAN UTD  
**EDERSON SE RAPPROCHE**

Alors qu'il semblait se diriger vers l'Atletico Madrid, Ederson (26 ans, 30 matchs et 2 buts en Serie A cette saison) devrait finalement signer à Manchester United. Plusieurs sources affirment que le milieu de l'Atalanta Bergame s'est rapproché des Red Devils après une offre mancunienne à 50 millions d'euros bonus compris.

L'opération est avancée, à tel point que le Brésilien a été laissé sur le banc lors du match contre la Fiorentina (1-1) vendredi en Serie A. "C'est une décision prise en accord avec le joueur parce qu'il se passe quelque chose au niveau du mercato, a expliqué l'entraîneur de la Dea Raffaele Palladino. Un club prestigieux s'intéresse à lui."

A Manchester, Ederson viendra compenser le départ libre de son compatriote Casemiro.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Fayçal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »  
FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz  
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## LIBYE

### L'Algérie, l'Égypte et la Tunisie réaffirment leur soutien à une solution politique sous l'égide de l'ONU

Face aux évolutions persistantes de la crise libyenne et aux défis sécuritaires qu'elle continue de faire peser sur la région, les pays voisins de la Libye poursuivent leurs efforts diplomatiques en faveur d'un règlement politique durable.

**Abed MEGHIT**

C'est dans cette perspective que le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a pris part au Caire à la réunion ministérielle du Mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye.

Cette rencontre a réuni également le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, ainsi que le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti.

Les discussions ont porté sur les derniers développements de la situation politique et sécuritaire en Libye ainsi que sur les moyens susceptibles de favoriser la relance du processus politique dans ce pays voisin confronté depuis plusieurs années à une profonde instabilité.

Les trois ministres ont procédé à une évaluation approfondie de la situation actuelle et des défis qui entravent encore les efforts de réconciliation nationale.

Ils ont souligné l'importance d'intensifier les initiatives diplomatiques afin de soutenir un règlement global permettant de préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye.

La réunion a également été marquée par un échange avec Hanna Tetteh, représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies et



chefe de la Mission d'appui des Nations unies en Libye. Cette séance de travail a permis aux responsables de discuter des efforts menés par l'ONU pour rapprocher les positions des différentes parties libyennes et favoriser l'émergence d'un consensus politique durable. Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer la coordination régionale et internationale afin d'accompagner les démarches onusiennes et d'éviter toute escalade susceptible de compromettre davantage la stabilité du pays.

Ils ont également réaffirmé leur attachement à une solution exclusivement politique, rejetant toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires internes libyennes.

À l'issue de cette réunion, un communiqué conjoint a été adopté, mettant en avant l'importance d'un processus politique inclusif sous l'égide des Nations unies.

Les trois pays ont rappelé que le dialogue demeure la seule voie capable de

conduire à une sortie de crise durable et de permettre au peuple libyen de retrouver la stabilité et la sécurité.

Cette rencontre traduit également la volonté de l'Algérie, de l'Égypte et de la Tunisie de maintenir une concertation permanente sur le dossier libyen, compte tenu des répercussions directes de cette crise sur la sécurité régionale.

La situation en Libye demeure en effet un enjeu stratégique majeur pour les pays voisins, notamment en matière de sécurité frontalière, de lutte contre les réseaux criminels et de préservation des équilibres géopolitiques dans la région du Maghreb et du Sahel.

À travers cette nouvelle réunion ministérielle, les trois pays réaffirment leur engagement commun en faveur d'une solution pacifique et consensuelle, tout en soutenant les efforts des Nations unies visant à accompagner la Libye vers une phase de stabilité institutionnelle et de reconstruction politique durable.

## ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

### AID EL-ADHA : prolifération préoccupante du commerce d'armes blanches et intensification des contrôles sécuritaires

À l'approche de la fête de l'Aïd El-Adha, un phénomène récurrent refait surface avec une ampleur préoccupante sur l'ensemble du territoire national.

Les espaces commerciaux, les marchés populaires et même certaines plateformes numériques se transforment progressivement en véritables points de vente d'armes blanches, donnant lieu à un commerce informel difficile à maîtriser.

Couteaux de différentes tailles, objets tranchants de fabrication variée, équipements assimilés à des armes de défense ou d'attaque, sont exposés et proposés à la vente dans des conditions souvent échappant à toute réglementation stricte.

Dans ces lieux improvisés, installés parfois à même le sol ou sur des étals de fortune, l'offre est large et diversifiée.

Des couteaux destinés initialement aux usages domestiques côtoient des modèles plus sophistiqués, fabriqués en acier renforcé ou en matériaux traités, proposés à des prix accessibles à différentes catégories d'acheteurs.

Cette disponibilité massive alimente une demande saisonnière liée aux préparatifs du sacrifice rituel, où certains citoyens recherchent des outils adaptés aux opérations d'abattage.

Toutefois, cette demande légitime se retrouve souvent détournée par une offre parallèle d'armes non autorisées à la vente libre. Le phénomène ne se limite plus aux marchés physiques.

Sur les réseaux sociaux et différentes plateformes de vente en ligne, une gamme encore plus étendue d'objets apparaît, allant des couteaux pliants aux modèles dits « papillon », en passant par des armes à mécanisme automatique ou à cran d'arrêt, ainsi que d'autres objets classés comme dangereux.

Cette évolution numérique du commerce informel contribue à élargir la portée du phénomène et complique davantage les mécanismes de contrôle.

Face à cette situation, les autorités de sécurité multiplient les opérations de surveillance et d'intervention.

Plusieurs saisies de lots importants d'armes blanches ont été effectuées ces dernières semaines, révélant l'existence de circuits de distribution parallèles structurés et parfois interconnectés avec d'autres formes de criminalité organisée.

Les services compétents constatent en effet que ce commerce informel peut, dans certains cas, être lié à des réseaux plus larges impliqués dans le trafic de stupéfiants ou d'autres activités illégales.

Des opérations menées sur le terrain ont permis de mettre la main sur des quantités importantes d'objets prohibés destinés à être écoulés illégalement.

Ces interventions ont également mis en évidence l'utilisation de ces armes dans des contextes de violence urbaine, notamment lors d'affrontements entre groupes rivaux. Certains incidents, survenus dans des zones urbaines, ont illustré une escalade préoccupante de comportements violents, parfois documentés et diffusés par des témoins à travers les réseaux sociaux, accentuant ainsi le sentiment d'insécurité au sein de la population.

Dans ce contexte, la lutte contre la prolifération des armes blanches s'inscrit dans une stratégie plus large visant à combattre l'économie informelle et les réseaux criminels qui en tirent profit.

Les services de sécurité poursuivent leurs efforts afin de démanteler ces circuits, limiter leur expansion et réduire leur impact sur la stabilité sociale.

L'objectif affiché est de renforcer la protection des citoyens et de préserver la tranquillité publique, particulièrement durant les périodes sensibles comme celle de l'Aïd El-Kébir, souvent marquée par une intensification de ces pratiques.

Ainsi, malgré les mesures de contrôle et les dispositifs juridiques existants, le phénomène continue de représenter un défi sécuritaire majeur, nécessitant une coordination permanente et une vigilance accrue de la part des autorités compétentes pour en limiter la propagation et les conséquences sur la société.

**Abed M.**

**Abed M.**

## TRANSPARENCE ET COOPÉRATION

### L'Algérie et le Qatar renforcent leur partenariat anticorruption

Une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération internationale contre la corruption a été franchie à Vienne, où une délégation de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, conduite par sa présidente Salima Mousserati, a tenu une séance de travail avec une délégation qatarie dirigée par Hamad Bin Nasser Al-Misnad, président de l'Autorité de contrôle administratif et de transparence de l'État du Qatar.

Cette rencontre s'est déroulée en marge des travaux de la 17<sup>e</sup> session du Groupe d'examen de l'application de

la Convention des Nations unies contre la corruption.

Les discussions ont porté sur les mécanismes de coopération bilatérale et sur l'échange d'expériences dans plusieurs domaines liés à la transparence, à la gouvernance et à la prévention des pratiques illicites.

Salima Mousserati a salué les efforts du Qatar dans la promotion de la coopération arabe et internationale en matière de lutte contre la corruption, mettant en avant l'importance de développer des partenariats efficaces capables de faire face aux nouvelles formes de criminalité finan-

cière et administrative. Elle a insisté sur la nécessité d'échanger les bonnes pratiques concernant notamment la protection des lanceurs d'alerte, la gestion des conflits d'intérêts ainsi que les programmes de formation universitaire spécialisés.

De son côté, le responsable qatari a exprimé sa volonté de renforcer les relations de coopération avec l'Algérie à travers un futur accord bilatéral permettant de structurer les perspectives de partenariat entre les deux institutions.

Les deux parties ont également évoqué les méca-

nismes d'évaluation liés à la Convention arabe contre la corruption et l'importance d'adopter des approches modernes fondées sur la technologie et l'intelligence artificielle.

La délégation algérienne a, par ailleurs, participé à plusieurs sessions consacrées à la promotion de la culture du rejet de la corruption chez les jeunes ainsi qu'à la protection du sport contre les pratiques illicites telles que la manipulation des compétitions, les paris illégaux et le blanchiment d'argent.

Dans son intervention, Salima Mousserati a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur de l'ancrage des valeurs d'intégrité et de transparence au sein de la société.

Elle a mis en avant les initiatives académiques lancées en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, notamment la création d'un master spécialisé dans la lutte contre la corruption et d'un laboratoire de recherche dédié à l'étude scientifique de ce phénomène complexe.

## ALGÉRIE - BIÉLORUSSIE

### M. Boughali en visite en République de Biélorussie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, effectue à partir de samedi une visite à Minsk, capitale de la République de Biélorussie, dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire bilatérale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

À la tête d'une délégation parlementaire, M. Boughali effectue une visite à Minsk, du 23 au 26 mai en cours, à l'invitation du président de la Chambre des représentants de l'Assemblée nationale de la République de Biélorussie, M. Igor Petrovitch Sergeenko, précise le communiqué.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération parlementaire bilatérale, et de l'échange de points de vue sur les différentes questions d'intérêt commun", souligne la même source.